

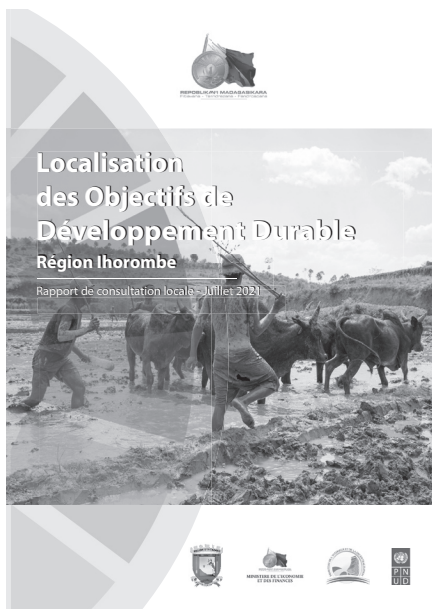


REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitavana - Tanindrazana - Fandrosoana

Localisation des Objectifs de Développement Durable Région Ihorombe

Rapport de consultation locale - Juillet 2021





Tous droits réservés,

© Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation / PNUD - 2019

Photo de couverture : la valeur socio-économique et culturelle des zébus
- Région Ihorombe, Juin 2021

Ce document a été élaboré, édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la période 2015-2019. Ce programme visait à appuyer la mise en oeuvre du processus de décentralisation, promouvoir le développement local inclusif et créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés.

Pour plus de détails, contactez



Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Immeuble Patte d'Éléphant
Anosy
101 - Antananarivo, Madagascar
www.mid.gov.mg



Programme des Nations Unies pour le Développement
Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy Andraharo - Rue Dr Raseta, BP 1348
101 - Antananarivo - Madagascar
www.undp.org/madagascar

Supervision Générale

Claire RAHASINIRINA

Lalaina RAKOTOZANDRY

Adamson RASOLOFO

Abdou SALAME

Facilitation et rédaction

Zazaravaka RANDRIAMIALISOA

Raphaël RATOVOARINONY

Équipe technique

Herbet Léonard ANDRIAMIHAJA

Hasina ANDRIANAVALONA

Donat RAKELY

Onja RAKOTO

Marie Ella RAZAFINDRANORA

Fara ROBSON

Institutions parties prenantes

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Ministère de l'Économie et des Finances

Région Ihorombe

PNUD

Design et mise en page

M.V. Rafanjaharisoa

Sommaire

Préface.....	5
Avant-propos.....	7
Sigles et acronymes.....	8
Liste des tableaux et des figures.....	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction	11
Section 1.	
Contexte de développement de la Région Ihorombe.....	13
1.1. Contexte de développement de la Région Ihorombe.....	14
1.2. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région.....	20
Section 2.	
Alignement des plans stratégiques régionaux	23
2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement.....	24
2.2. Résultat de l'alignement	25
Section 3.	
Priorisation des cibles ODD au niveau de la Région Ihorombe.....	33
3.1. Méthodologie de la priorisation locale des ODD	34
3.2. Résultat de la priorisation	37
Section 4.	
Mapping des sources et suivi des progrès.....	45
Section 5.	
Perspectives	55
5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.	56
5.2. Résultats de la constitution des paquets d'interventions	59
5.3. Le mécanisme de financement et de suivi.....	71
Conclusion	73
Annexes	75
Annexe 1. Termes de référence de la mission de localisation des objectifs de développement durable (ODD).....	76
Annexe 2. Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD.....	79
Annexe 3. Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional/local.....	82
Annexe 4. Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions.....	87
Annexe 5. Liste des acteurs régionaux	90



Préface

Madagascar, au même titre que 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030 qui se décline en 17 objectifs de développement durable à atteindre. Le nouveau défi auquel s'est convenu le concert des Nations était de mettre en œuvre un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats selon un principe phare de « ne laisser personne de côté » et de pouvoir affirmer d'ici dix ans que notre génération aurait réussi à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices et régler le problème du changement climatique.

La réalisation des ODD dépend de la capacité des gouvernements régionaux et locaux à s'appropriier entièrement de l'Agenda 2030, d'en être les portes-flambeaux en assumant un leadership local, mais surtout de le mettre en œuvre à travers tous les outils, stratégies, et documents de planification du développement local.

Nous félicitons l'engagement du Gouvernement de Madagascar, des collectivités locales, et de l'ensemble des acteurs de développement du pays à s'intégrer dans cette dynamique. En effet, Madagascar s'est appropriée l'agenda 2030 en ayant déjà identifié en 2017 les ODD prioritaires pour le pays avec des cibles et indicateurs liés aux priorités nationales. La localisation des ODD est la continuité de cette démarche pour que le développement territorial soit intégré, inclusif et durable, et que les acteurs de développement puissent disposer d'outils pour développer des cadres, politiques et stratégies cohérents, répondant aux priorités locales, pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la bonne gouvernance, et de la protection de l'environnement.

Je suis fière et honorée de vous présenter ces rapports régionaux de priorisation des ODD pour les Régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Menabe, Amoron'Imania, Analamanga, Atsinanana, Boeny, Ihorombe et SAVA. Le PNUD est honoré d'avoir accompagné leur élaboration sous le leadership conjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous reconnaissons les efforts fournis par les acteurs régionaux et locaux, les Ministères sectoriels à travers les services techniques déconcentrés et les collègues des agences du Système des Nations Unies comme la FAO, l'OIT, le PAM, l'UNFPA, et l'UNICEF qui se sont engagés dans ce processus. Ils ont mis leurs connaissances et leurs compétences au service

d'un exercice participatif qui a conduit à un auto-diagnostic des défis, des potentialités, des enjeux de développement avant d'aboutir aux choix des cibles prioritaires pour chacune des Régions ciblées par cet accompagnement du PNUD. Les paquets d'intervention ou projets prioritaires sont définis avec des indicateurs clairs pour que l'effet transformateur de l'Agenda 2030 devienne une réalité pour Madagascar en ancrant les actions à la base. La disponibilité de ces rapports régionaux de priorisation des ODD nous invite à considérer le changement de paradigme dans la planification du développement en considérant la base, la population d'une part ; mais nous appelle également d'autre part, à revisiter nos modes opératoires pour plus de synergies, de complémentarité, de rationalisation notamment dans un contexte de relèvement post COVID-19.

Ce rapport interpelle également toutes les parties prenantes du développement en général et notamment les Partenaires Techniques et Financiers, à unir nos efforts dans l'esprit de la Déclaration de Paris, en matière d'alignement, d'harmonisation et de partage de responsabilité, pour l'atteinte des objectifs de développement durable au niveau régional.

Par ailleurs, il nous faudra contribuer à faciliter la mise en place des cadres, outils, ressources pour une gestion axée sur les résultats de développement pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance et mesurer nos progrès communs dans l'atteinte des ODD dans les Régions.

Je vous remercie de vous joindre à nous dans l'appropriation et la mise en œuvre des rapports régionaux de localisation des ODD. Le PNUD pour sa part reste engagé à soutenir les efforts pour atteindre ces objectifs tant aux niveaux national que régional.



Natasha van Rijn

Natasha van Rijn
Représentant Résidente
PNUD Madagascar



Avant-propos

En septembre 2015, sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale a adopté un nouvel agenda international pour le développement, « l'Agenda 2030 pour le développement durable ». Il pose le cadre de transformation de notre monde, visant à éradiquer la pauvreté et à assurer sa transition vers un développement durable. A cet effet, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté un programme de mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) assortis de 169 cibles. Les ODD visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, dans un monde plus équitable, prospère et paisible.

Le Système des Nations Unies à Madagascar, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement, a accompagné dès 2016 les initiatives de l'État malgache, et plus particulièrement celles du Ministère de l'Économie et des Finances, dans la mise en œuvre des ODD. Plusieurs consultations nationales et régionales ont été réalisées en vue d'intégrer les Objectifs de Développement Durable dans les documents nationaux et régionaux de planification de Madagascar, dont le PND (Plan National de Développement), la SIDGS (Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud), le PRGS (Plan de Relèvement et de résilience Communautaire du Grand Sud), et le Plan d'Émergence de Madagascar en cours d'élaboration.

Ces consultations ont abouti à l'adoption de 64 cibles prioritaires des ODD, assorties de 85 indicateurs, consignés dans le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar, adopté avec toutes les parties, les cadres et techniciens des départements ministériels, les représentants de la société civile malagasy, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. La priorisation des ODD tient compte des spécificités du pays, de ses contraintes, et de ses priorités en matière de développement. Les populations ont été associées à cet exercice de planification à travers plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges sur les ODD.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030 pour le développement durable est « de ne laisser personne pour compte ». Notre devoir est de transcrire ce principe dans nos actions à tous les niveaux, national, régional, local et dans tous les domaines. Les cibles retenues doivent donc être déclinées en actions qui tiennent compte de ce

principe.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. Par conséquent, la localisation de l'Agenda est la seule façon d'obtenir des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes. Cela implique l'ancrage des ODD dans les pratiques au niveau local, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Contrairement aux OMD, les ODD sont conçus pour maximiser l'appropriation locale, les ODD partent du principe de « ne laisser personne pour compte » et engagent ainsi les dirigeants à donner la priorité aux politiques et aux approches qui accélèrent les projets pour les plus défavorisés.

L'atteinte de l'Agenda 2030 n'est possible qu'à condition que les acteurs de développement locaux puissent adopter de nouvelles approches, analyser et ajuster leurs initiatives jusqu'à ce qu'elles donnent les résultats voulus. La réalisation des ODD dépend plus que jamais de la capacité des gouvernements locaux et régionaux à promouvoir un développement territorial intégré, inclusif et durable qui nécessite de nombreux investissements aux niveaux infranational et local mis en œuvre par les autorités locales elles-mêmes.

L'exercice de localisation des ODD mené à Madagascar dans dix Régions pour commencer, est une étape fondamentale pour ancrer l'appropriation des ODD au niveau de toutes les parties prenantes dans les Régions et véritablement lancer un processus de transformation de la planification locale du développement autour des principes d'universalité, d'inclusion, de durabilité, de respect des droits humains qui sous-tendent l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ce rapport de priorisation des ODD de la Région Ihorombe est issu de ce processus qui a pour ambition d'accoucher une dynamique de transformation locale avec un impact concret et positif sur la vie des populations, notamment les plus vulnérables.

L'action du Gouvernement, des autorités régionales, des communautés locales, des partenaires au développement et de toutes les parties prenantes doit maintenant se focaliser sur l'atteinte des cibles retenues. Il est venu maintenant le temps de l'action pour que l'espoir suscité par l'Agenda 2030 soit réalisé.



Sigles et acronymes

ADER	: Agence de Développement de l'Électrification Rurale
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AP	: Aires Protégées
BIF	: Bureau d'Immatriculation Foncière
BPPS	: Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD
BNGRC	: Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
CAPJ	: Centre d'Animation et de Promotion de la Jeunesse
CC	: Changement climatique
CECJ	: Centre d'Écoute et de Conseils Juridique
CEG	: Collège d'Enseignement Général
COGE	: Comité de gestion
COSAN	: Comité pour la Santé
CREAM	: Centre de Recherche, d'Études et d'Appui à l'analyse économique à Madagascar
CSB	: Centre de Santé de Base
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
EC	: Espaces de Croissance
EPM	: Enquête de Population et Ménages
EPP	: École Primaire Publique
ENSOMD	: Enquête Nationale de Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
ES	: Espaces de Solidarité
DEFIS	: Développement de Filière Inclusive
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDA	: Fonds de Développement Agricole
FDL	: Fonds de Développement Local
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
FORMAPROD	: Formation pour la production agricole
GCV	: Grenier Commun Villageois
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
IDH	: Indice de Développement Humain
IGL	: Indice de Gouvernance Locale
INSTAT	: Institut National de Statistique
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
MAPS	: Mainstreamings, Acceleration and Policy Support
MID	: Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MICS	: Multiple Indicator Cluster Survey
MGA	: Monnaie Malagasy
MPPSPF	: Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAAA	: Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement
PADRC	: Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PPN	: Produits de Première Nécessité
PEM	: Plan d'Émergence de Madagascar
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIC	: Pôle Intégré de Croissance
PLAE	: Programme de Lutte Anti-Érosive
PLOF	: Plan Local d'Occupation Foncière
PMA	: Pays les Moins Avancés
PND	: Plan National de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRD	: Plan Régional de Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PSSE	: Plan de Sauvegardes Sociales et Environnementales
RC	: Routes Communales
RIA	: Rapid Integrated Assessment
RNDH	: Rapport National sur le Développement Humain
SAC	: Schéma d'Aménagement Communal
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SRISE	: Service Régional Intégré de Suivi-Évaluation



Liste des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 1 : Objectifs stratégiques utilisés pour l'analyse RIA	25
Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des cibles alignées par ODD	25
Tableau 3 : Tableau RIA 1 - Partie I : (ODD 1 – ODD 6).....	28
Tableau 4 : Partie II : (ODD 7 – ODD 11).....	29
Tableau 5 : Partie III : (ODD12 – ODD 15)	30
Tableau 6 : Partie IV : (ODD 16 – ODD17).....	31
Tableau 7 : Les critères et les modalités de réponse	35
Tableau 8 : Appréciation du filtre 1	35
Tableau 9 : Appréciation du filtre 2	36
Tableau 10 : Décision finale pour la cible retenue : Filtre 1 + Filtre 2	36
Tableau 11 : Matrice de priorisation locale des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD)	36
Tableau 12 : Récapitulatif des cibles prioritaires par domaine	37
Tableau 13 : Cartographie des cibles prioritaires pour l'Ihorombe	38
Tableau 14 : Résultats de priorisation sur le Capital social	39
Tableau 15 : Résultats de la priorisation sur la Gouvernance	40
Tableau 16 : Résultats de la priorisation sur le Capital naturel	41
Tableau 17 : Résultats de la priorisation sur le Capital économie.....	42
Tableau 18 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1	46
Tableau 19 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2	46
Tableau 20 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3	49
Tableau 21 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4	48
Tableau 22 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5	48
Tableau 23 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6	49
Tableau 24 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7	49
Tableau 25 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8	49
Tableau 26 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9	50
Tableau 27 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10	50
Tableau 28 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11	50
Tableau 29 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12	51
Tableau 30 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13	51
Tableau 31 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15	51
Tableau 32 : Situation de cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16	52
Tableau 33 : Méthodologie : Présentation des résultats	57
Tableau 34 : Paquet des cibles intégrées des 4 domaines	58
Tableau 35 : Les paquets d'interventions intégrés de la Région Ihorombe.....	59
Tableau 36 : Matrice des interventions du paquet « Croissance économique »	61
Tableau 37 : Matrice des interventions du paquet « Gouvernance et État de droit »	64
Tableau 38 : Matrice des interventions du paquet « Développement social »	67
Tableau 39 : Matrice des interventions du paquet « Aménagement territorial et Environnement »	70

Figures

Figure 1 : Le RIA 1	80
Figure 2 : Le RIA 2	81



Résumé Exécutif

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes régionaux et locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Tels que définis, les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la Région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local.

Dans un processus largement participatif et inclusif, les travaux de localisation des ODD ont permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la Région un ensemble de cibles à retenir comme prioritaires, (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la Région, et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Les travaux de localisation des ODD ont permis de retenir un ensemble de cinquante-six (56) cibles prioritaires pour la Région Ihorombe, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda. En ce qui concerne la mise en œuvre effective des ODD dans la Région, 153 interventions ont été retenues et 123 indicateurs ont été préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires

Dans le domaine social, le résultat de l'alignement des cibles ODD par rapport au document de planification régionale montre que deux cibles

n'ont pas du tout été prises en compte dans le PRD de la Région Ihorombe. Il s'agit de la cible 2.4 relative à la promotion d'une agriculture performante et résiliente, et de la cible 5.3 relative au mariage forcé. Cependant, lors de l'atelier de priorisation des cibles, 20 parmi les 26 cibles prioritaires au niveau national, ont été retenues comme priorités de la Région dont les deux cibles non prises en compte dans le PRD.

Dans le domaine économique, les cibles 7.3 et 9.2 ne sont pas alignées au Plan Régional de Développement de la Région Ihorombe. Il s'agit des cibles relatives à l'efficacité énergétique (7.3) à l'industrialisation durable qui profite à tous et la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB (9.2). La Région Ihorombe a retenu 12 cibles sur les 13 qui ont été priorisées au niveau national dans le domaine économique, y compris la cible 9.2.

La gestion des déchets ne semble pas être une préoccupation pour les autorités locales de Ihorombe.

Dans le domaine de la gouvernance, la cible 16.4 relative à la lutte contre la criminalité organisée n'est pas prise en compte dans le PRD d'Ihorombe. Par ailleurs, la Région Ihorombe a priorisé la totalité des 7 cibles retenues au niveau national en plus des cibles 16.9 relatives respectivement à l'identité juridique (enregistrement des naissances) pour tous.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes si les collectivités locales et les acteurs au développement de la Région Ihorombe œuvrent pour la réalisation effective des interventions retenues lors de ces travaux de localisation des ODD. Une attention particulière devra aussi être accordée à la collecte de données en vue de mesurer les progrès.

Introduction

Madagascar vient de sortir d'une décennie de crises politiques cycliques qui ont fortement accentué la paupérisation des populations de la Grande Ile et entravé tous les efforts de développement entrepris. L'Agenda 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur à l'émergence et au développement du pays. Toutefois, la réussite de cet agenda dépend largement de son degré d'appropriation par les acteurs au développement et de sa mise en œuvre à l'échelle régionale. Il apparaît en effet que l'une des causes des résultats mitigés des OMD est l'approche descendante (top-down) utilisée dans sa définition et sa mise en œuvre. Cette approche a entraîné une appropriation et un alignement tardifs des OMD sur la planification des pays. Les Nations-Unies ont capitalisé cette leçon apprise des OMD et ont adopté la démarche ascendante (Bottom-up) pour la définition et la mise en œuvre des ODD.

L'Agenda 2030 aura davantage d'effets transformateurs uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. La localisation de l'Agenda reste donc la seule façon d'obtenir des résultats concrets et positifs sur la vie des personnes. Les ODD fournissent un cadre de politique de développement autour

duquel les gouvernements locaux et régionaux et d'autres acteurs développement (organisations internationales, sociétés civiles et universitaires) peuvent soutenir la réalisation des objectifs régionaux. C'est dans cette optique que le PNUD a accompagné le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et des Finances dans l'organisation d'ateliers de localisation des cibles des ODD dans dix Régions cibles de Madagascar, dont la Région Ihorombe.

Le présent rapport présente les résultats de ce processus de priorisation des ODD au niveau de la Région Ihorombe. Il est structuré en cinq sections qui présentent, successivement, le contexte de développement de la Région, les résultats de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD, les résultats de la priorisation des cibles des ODD au niveau de la Région, le mapping des sources pour le suivi des progrès et les perspectives.



Section 1.

Contexte de développement
de la Région Ihorombe



1.1. Contexte de développement de la Région Ihorombe

Le contexte socio-économique a été analysé suivant six dimensions que sont : la situation administrative et géographique, la présentation du capital naturel, du capital économique et du capital social, la disponibilité des services d'épaullements économiques et les enjeux et défis de développement de la Région.

1.1.1. Situation administrative et géographique de Ihorombe

La Région Ihorombe est située dans le centre sud de Madagascar, entre les latitudes 21°61 et 23°10 Sud et les longitudes 44°98 et 46°62 Est. Elle fait partie de la Province de Fianarantsoa, mais ce qui la singularise c'est sa situation en tant que « Région-carrefour ».

Elle est, en effet, en liaison directe avec quatre Régions :

- Vers le nord, par la RN 7, avec la Région Haute-Matsiatra,
- Vers l'est, par la RN 27, avec la Région Atsimo-Atsinanana,
- Vers le sud, par la RN 13, avec la Région Anôsy,
- Et vers l'ouest, par la RN 7, avec la Région Atsimo-Andrefana.

Ihorombe s'étend sur une superficie de 26 930 km², répartie sur trois (3) Districts et vingt-six (26) communes.

La ville d'Ihosy, la seule Commune Urbaine de la Région, est son Chef-lieu.

Dans le domaine de la gouvernance territoriale un processus de révision organisationnelle dite « Structuration de l'Emergence Madagascar » est initié par le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics pour concrétiser le Plan de l'Emergence Madagascar (PEM) en matière de planification. Ce processus propose 107 sous-territoires de projet afin d'équilibrer les différentes formes de développement. C'est une forme de territorialisation des actions publiques ; ainsi chaque département ministériel serait appelé à spatialiser leur intervention pour une mise en cohérence dans le temps et dans l'espace de leurs interventions respectives. Le présent document pourrait servir de cadre d'application de ce

processus tout en sachant que le processus est en cours et que la géolocalisation de la mise en œuvre des ODD pourrait alimenter ce processus.

L'ancrage territorial et social du PEM suggère alors la mise en place des « Espaces de Croissance » ou EC et des « Espaces de Solidarité » ou ES. Les ES sont définis pour faire émerger les initiatives locales. Les EC sont destinés à forger une vraie émergence économique au niveau national. Les investissements publics seraient coordonnés par les acteurs étatiques au niveau des EC et les initiatives locales sont portées par les acteurs locaux au niveau des ES.

Au stade actuel du processus trois ES sont définis dans la Région de Ihorombe :

- Espace de solidarité Ranohira, dont la communauté dominante est les Bara caractérisé par l'exploitation du Saphir et le Tourisme dans le « Parc Isalo » ;
- Espace de solidarité Ivohibe, Iakora, dont les communautés dominantes sont les Bara, et Antaisaka, caractérisé par les mines, le tourisme « Pic Ivohibe », les mines, les cultures de manioc, d'arachide, de coton, de maïs, de riz et de l'aviculture ;
- Espace de solidarité Ihosy dont la communauté dominante est les Bara, caractérisé par l'agropastorale, le potentiel en agrocarburant, l'écotourisme, les cultures de manioc, de riz, l'élevage bovin et les mines avec l'exploitation de grenat et de phlogopite.

1.1.2. Capital naturel

A cheval entre deux domaines géomorphologiques bien distincts (socle et sédimentaire), la Région Ihorombe est l'archétype de la transition entre les Hautes terres centrales et le versant occidental de Madagascar.

En tant que zone de transition, Ihorombe bénéficie à la fois d'un climat tropical d'altitude, dans la partie Est, et d'un climat tropical subhumide, dans la partie Ouest et Sud-Ouest.

L'Ihorombe est parsemée d'un réseau hydrographique dense qui se répartit presque équitablement entre les trois Districts :

- District d'Ihosy, les complexes de Maloto/Iagnana et de Menamaty.
- District d'Ivohibe apparaît le complexe de Manampatra
- District d'Iakora se dégage les complexes d'Ionaivo.

Ces cours d'eau, en majeure partie pérennes, représentent un atout non négligeable en vue de l'intensification de la riziculture par l'installation de micro-hydrauliques villageois.

Dans sa partie orientale, l'Ihorombe se distingue par l'existence des sols ferrugineux tropicaux et quelques îlots d'associations de sols ferrallitiques rouges. Mais c'est le domaine sédimentaire qui prédomine car il recouvre une grande partie du territoire régional. Il s'étend sur de la série Karoo. La tectonique cassante a formé les Massifs ruini-formes de l'Isalo.

En raison du relief et du réseau hydrographique, la végétation occupe plusieurs niches écologiques. Ce qui fait qu'elle présente de faciès variés. Ainsi, la végétation est assez préservée dans les secteurs montagneux, tel le Pic d'Ivohibe. On y trouve l'un des plus grands massifs forestiers de l'Ihorombe. Il s'agit de forêt dense humide appelée encore forêt ombrophile ou sempervirente. D'autres types de forêts sont aussi présents sur les épandages alluvionnaires qui longent les cours d'eau, formant des galeries forestières. Il en est de même des forêts sclérophylles basses très dégradées sur certains secteurs.

Mais dans l'ensemble, la couverture végétale est constituée de savanes boisées (Districts Ivohibe et Iakora) ou tout simplement de savanes herbeuses.

Les marais qui occupent les bas-fonds non cultivés et les rizières ensablées sont composés en majeure partie de bararata (*Phragmites* sp.), de vondro (*Typha augustifolia*) et des cypéracées. De par cet aperçu très succinct de la couverture végétale, on peut dire que l'Ihorombe dispose d'atouts pour une utilisation pastorale.

Le potentiel écotouristique de l'Ihorombe nécessiterait plus d'infrastructures d'accueil et une meilleure professionnalisation des opérateurs pour être pleinement exploité. Le secteur écotouristique est une forte potentialité pour la Région étant donné que le nombre des visiteurs ne cesse de s'accroître (doublement en cinq ans). Les aires protégées comme le Parc National d'Isalo attirent les touristes.

1.1.3.

Capital économique

Le concept régional de la pauvreté a plusieurs facettes : pas de terres, pas de zébus, pas d'emploi, sans alimentation, sans argent. Les plus pauvres ne peuvent pas également remplir leur obligations sociales (devoirs familiaux, obligations sociales, etc.). Ces différentes formes de la pauvreté se traduisent par des inégalités d'accès

aux services sociaux de base, mais également d'accès au capital économique comme le foncier, le financier, le bétail. Certains facteurs de risques accentuent leur vulnérabilité suivant la nature et la quantité de leur capital notamment le changement climatique et l'insécurité ou vol de zébus. L'insécurité touche aussi bien les ménages aisés que les plus pauvres. Du jour au lendemain le capital peut disparaître à cause de l'insécurité. Le changement climatique a diminué la production, et donc la disponibilité alimentaire. Bien que la Région enregistre un des plus faibles densités de la population (6,5 hab/km²), la rente foncière pratiquée par les premiers occupants de la région a limité l'accès au foncier. Cette situation a marginalisé non seulement certains agriculteurs mais également les petits éleveurs dont la surface agro-pastorale se trouve limitée par l'extension de l'agriculture.

- L'achèvement scolaire et la compétence en lecture demeurent les premiers contributeurs à la pauvreté multidimensionnelle à l'Ihorombe.
- Les quotients de mortalité infanto-juvéniles sont les plus élevés à l'Ihorombe (67%) .
- On rencontre le moins de ménages (inférieur à 100 000) avec une taille moyenne de 4,2 individus par ménage à l'Ihorombe.
- l'Ihorombe a une incidence de pauvreté comprise entre 75,4% et 81,9%.
- L'intensité de privation est de 57,4%.
- l'Ihorombe figure parmi les cinq Régions pour lesquelles la pauvreté extrême est la plus prépondérante et qui affecte plus de la moitié de la population avec 51,3%.
- l'Ihorombe est l'une des Régions les plus affectées par les privations en termes d'éducation.
- l'Ihorombe subit la plus de privation pour les indicateurs intégrés dans la dimension condition de vie.
- C'est l'achèvement scolaire qui contribue le plus à la pauvreté multidimensionnelle.
- La compétence en lecture, ou la compétence en mathématique peuvent contribuer plus à la pauvreté multidimensionnelle comparativement à la privation en nutrition à l'Ihorombe. La compétence en mathématique vient en deuxième position après l'achèvement scolaire.
- C'est le combustible pour la cuisson qui contribue le plus à la pauvreté au même titre que l'Assainissement.

Extrait de l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle



L'enclavement de certaines localités limite le développement économique le long de l'axe RN7. Les axes routiers reliant Ihosy à Iakora, Analavola à Ivohibe et dans une moindre mesure la RN7 à Menamaty Ilotto constituent également les facteurs de localisation et de concentration des activités, de la population, des infrastructures socio-économiques et des prestataires de services publics et privés. La Région prévoit de désenclaver Begogo, Ivongo, Menamaty Ilotto, Ivohibe, Tambohobe pour améliorer la circulation des biens et des personnes. Les engins du BNGRC ont été « empruntés » dans ce sens. L'approche HIMO est retenue en plus de ces engins pour certains travaux afin de créer des emplois. Les jeunes sont particulièrement ciblés par ces travaux HIMO en compléments des activités des projets du FIDA tels que FORMAPROD et DEFIS qui ciblent particulièrement les jeunes, les femmes. Ils sont formés et accompagnés pour créer leur propre emploi. Par ailleurs, un projet d'installation des jeunes est en cours de préparation sur le site de Landmark ainsi que l'octroi de titre vert aux jeunes. Les jeunes sont également ciblés par l'initiative présidentielle de réhabiliter 15 km de piste avec des pavés.

En matière de genre et d'intégration des PSH, le Gouverneur et le Préfet de Région sont des femmes ainsi que deux sur les trois Chefs de District, le Commissaire central, le Président du Tribunal ainsi que le Directeur interrégional des Mines. L'école primaire appelé « Centre 2 » a été formé pour accueillir des enfants en situation d'handicap et un centre d'éducation des PSH existe à Ambararata. Les programmes DEFIS et FORMAPROD contribuent déjà à l'Autonomisation des femmes en les formant en leadership et en approche « SeikatsuKeizen » et en les proposant des activités génératrices de revenus ou AGR.

L'économie de l'Ihorombe repose essentiellement sur le monde rural sous-tendu par un système de production agro-pastoral de type traditionnel.

D'une façon générale, le pourcentage de la superficie cultivée par rapport à la superficie cultivable varie d'une campagne à l'autre, ce qui pourrait donner des chiffres loin de la réalité. Quant à la répartition des surfaces cultivées par types de cultures, la riziculture prédomine avec 75% des surfaces cultivées. Malgré cela, la Région présente encore un déficit en riz du fait que ce produit a une valeur marchande bien supérieure aux autres cultures vivrières (manioc, maïs, patates douces, etc.), et constitue un moyen efficace pour l'acquisition des zébus. A côté du riz, le manioc est la deuxième culture vivrière qui occupe 15% des superficies cultivées.

Le café (type Arabica) constitue la culture de rente par excellence de l'Ihorombe. Seulement, les superficies consacrées à cette activité connaissent une stagnation dans l'ensemble de la Région. De même que l'évolution des rendements reste très différenciée selon les Districts avec près de 0,5 t/ha pour Iakora, soit le double du rendement moyen pour la Région.

Particulièrement, la canne à sucre est la seule culture industrielle existante dans la Région Ihorombe. Les données sur le rendement sont non disponibles. La production est surtout destinée à la consommation locale et aussi comme intrants dans des petites unités de fabrication artisanale de liqueur.

Outre la pratique de la riziculture, les activités d'élevage sont parmi les bases de l'économie rurale de l'Ihorombe. Il s'agit de l'élevage bovin, de l'élevage porcin et de l'élevage des volailles. Soixante pour cent (60%) du sol est occupé par la savane herbeuse favorable à l'élevage extensif bovin surtout à Ihosy. Ihosy se situe à un carrefour de marché de bestiaux (Tsenan'omby d'Ihosy) avec la tentative de développement du système de ranching à Zazafotsy. La mise en place d'un abattoir est en phase de DAO.

La carte géologique met en évidence l'existence d'un potentiel minier non négligeable. Les principales ressources du sous-sol sont enfouies dans le système Ihorombe. Son socle cristallin regorge des minéraux de tout type, et leur qualité dépasse parfois de loin de celle d'autres Régions, pour ne pas parler que d'Ilakaka. Les ressources minières abondent dans la Région dont une partie est déjà exploitée. On peut citer le grenat, le quartz et le phlogopite à Ihosy mais également les pierres précieuses de la localité d'Ilakaka. Malheureusement, pour des raisons de gouvernance, la Région ne bénéficie pas suffisamment des retombées de l'exploitation de ces ressources minières. Les exploitations sauvages d'or et de mica (Satrokala, Mahasoia), cristal (Analavoka), d'or au sein d'AP (Ivongo), d'or et de corindon (Zazafotsy, Iakora), de diamant (Satrokala), de Saphir (Andohan'Ilakaky) ruinent la Région en termes de capital et de ressources.

Trois sites de l'Ihorombe constituent la destination très prisée des touristes aussi bien nationaux qu'étrangers. Ces sites génèrent de revenus aux riverains et constitue un atout considérable. Malheureusement la majorité d'entre eux sont très peu connus. Le développement de l'écotourisme peut avoir des impacts positifs non négligeables pour la croissance économique de l'Ihorombe d'une part, permettrait une utilisation appropriée et une plus rationnelle des ressources naturelles et d'autre part, il peut être un levier du dévelop-



Problèmes d'insécurité et de fermeture d'établissement :
40 % des EF1C



Le plus faible IDH régional :
0,363.

Entre **75,4%** et **81,9%**
d'incidence de pauvreté

57,4% d'intensité
de privation

51,3% de taux
d'extrême pauvreté



67% de mortalité
infanto-juvéniles

Pour le District d'Iakora :
4 médecins,
0 dentiste,
0 sage-femme d'Etat,
6 infirmiers d'Etat, et
3 aides sanitaires.



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



pement de la Région à travers les aménagements des sites d'accueils et les autres investissements socio-économiques qui en découlent.

Plusieurs circuits touristiques existent à Ihosy (circuit piscine naturelle, circuit Namaza, Canyons des Makis et Canyons des rats, circuit crête, circuit Malaso, circuit de la chute, etc.), à Ivohibe (Pic d'Ivohibe, La grotte calcaire de Vohibory, etc.), à Iakora (Le lac Sakamainty, La grotte d'Ambatohirika et chute d'eau de Riampotsy, etc.). Le tourisme communautaire est promu du côté de Vohibory, district Ivohibe.

Quant à l'industrie et l'artisanat, ils sont en général constitués par les rizeries et les huileries pour l'industrie et par les sculptures et les vanneries pour l'artisanat. Les projets agroindustriels dans la Région cachent parfois d'autres intentions telles que l'exploitation et la prospection minières.

En matière de source énergétique, un central hydroélectrique de 560 KW est situé à Bafanaova Sahambano. Actuellement un appoint en source thermique est nécessaire pour alimenter les six communes actuellement connectés par la JIRAMA : Ihosy, Ankila, Ambia, Ranohira Ankora, Ivohibe. L'objectif à terme est de couvrir l'ensemble des 31 communes. ADER assure la promotion de l'énergie solaire à Zazafotsy et Sakalalina. Le secteur privé (Maherilahy hybride) développe l'énergie de source hybride à Ilakaka Ranotsara- District Iakora et l'ONG Tozzigreen assure l'éclairage publique à Satrokalasy Andiolava pour respecter son cahier de charge.

Pour la cuisson, ADES assure la diffusion foyers améliorés, le programme PLAE IV a développé la gestion durable des reboisements pour fournir bois énergie à Ranohira. Et le PLAE VI a signé une convention de 3 ans avec Ihorombe pour la même approche à Ivohibe et Iakora. Le reboisement est nécessaire à Sakalalina et Analavoka (Commune Analavoka, District Ihosy). Une association dénommée AMIS ou Action Multisectorielles Inclusive et Structurée s'est créée pour promouvoir le reboisement énergétique avec comme objectif 50 arbres coupés, 50 arbres replantés. L'ONG St Gabriel développe le reboisement sur 50 Ha pour la sécurisation foncière à Andiolava district Ihosy.

Par rapport à l'aménagement des centres urbains tels que Ihosy, un plan d'urbanisme a été élaboré avec l'implication du Ministère en charge de l'aménagement du territoire mais non encore restitué à la Commune d'Ihosy.

Pour les activités commerciale, la Région dispose de deux types de marchés : le marché de produits locaux, et le marché de bétail. Les marchés de bétail les plus importants se trouvent dans les Districts d'Ihosy. Le circuit se déroule comme suit : les bœufs collectés sur les marchés de l'Iho-

rombe transitent par le marché d'Ambositra pour être évacués soit vers la Côte Est (25 %), soit vers Antsirabe et Antananarivo (70 %). Le marché local n'est pas très développé. Il s'agit de marchés hebdomadaires des produits agricoles et de petits élevages, d'artisanat, des PPN, des tissus, des matériels agricoles, etc. En effet, les marchés assurent la fonction de collecte et de redistribution des produits de l'élevage et de l'agriculture destinés à la consommation locale et à la commercialisation intérieure. Certains marchés sont d'importance en fonction de leur accessibilité ou de leur rôle économique.

1.1.4. Capital social

Dans la Région, 38,5% de la population vivent sur 17% du territoire. La partie centrale de la Région est la principale zone de concentration humaine. Au sein de ce secteur, chaque localité possède en moyenne 1.155 habitants. La zone est occupée d'une manière discontinue par 116 fokontany qui regroupent 134.019 hab. sur un total régional de 348 426 hab.

Concernant le niveau de scolarisation de la Région est encore très faible du fait de l'insuffisance des infrastructures dans les zones enclavées et de la qualité de l'enseignement offerte. En fait, la couverture spatiale en infrastructures éducatives est relativement faible, surtout pour le second cycle (CEG et LYCEE). Très connus comme étant des groupes peu intéressés par l'éducation, les Bara ne le sont pas en réalité. En effet, de nombreuses familles de mpagnarivo¹ envoient maintenant leurs enfants auprès des établissements privés dans la ville d'Ihosy.

Outre les problèmes d'insuffisance d'infrastructures, les zones reculées de la Région sont confrontées à des problèmes d'insécurité et de fermeture d'établissement (40 % des EF1C)

Quant à la santé publique, le taux d'accès de la population au service de bases est encore très faible. Cette situation est liée à la mauvaise répartition de la couverture sanitaire. En effet, la majorité des personnels soignants résident au niveau du chef-lieu de la Région. Pour le District d'Ivohibe, on ne compte que 6 médecins, 5 infirmiers d'Etat, 5 aides sanitaires². Pour le District d'Iakora, il n'y a que 4 médecins, aucun dentiste, aucune sage-femme d'Etat, 6 infirmiers d'Etat et 3 aides sanitaires. Les principales causes de morbidité de la Région sont dues au paludisme, à la diarrhée, à l'infection respiratoire aiguë.

¹Des millionnaires

²Situation en 2000

L'approvisionnement en eau potable demeure un problème crucial. Les populations ont recours aux eaux des sources, des rivières, des cours d'eau, parfois même des canaux d'irrigation ; ce qui provoque inévitablement la propagation de maladies diarrhéiques. Actuellement l'approvisionnement en eau potable de la ville de Ihosy est assuré par un secteur privé après un appel à manifestation d'intérêts lancé par la commune. Récemment la commune a alloué une subvention à l'entreprise suite à un surcoût généré par la nécessité de pompage de l'eau.

Le taux de couverture de la Région en infrastructures de communication est faible. Au niveau des Postes et Télécommunications, la Région Ihorombe dispose de quelques bureaux permanents et de services de téléphone. A côté de la RNM, relevant du secteur public et que les populations de l'Ihorombe peuvent capter, quelques radios privées y sont fonctionnelles :

- À Ihosy ;
- Et à Andohan'Ilakaky La TVM est difficilement captable en raison de la vétusté des matériels. Des BLU existent mais ne recouvrent pas entièrement la Région. On en dénombre au niveau des Districts, des Travaux Publics, de la Gendarmerie Nationale, de l'Armée, de la Police Nationale, des services de santé, du WWF d'Ivohibe, etc. En plus de ces informations audiovisuelles, la ville d'Ihosy dispose d'un point de vente de journaux qui permet aux populations d'accéder aux presses écrites, certes avec un décalage d'une journée ;
- Un nouvel émetteur de Radio FM est en train d'être testé à Ivohibe.

Le plus faible IDH régional est observé à Ihorombe avec une valeur de 0,363. Néanmoins une nette amélioration de développement humain (2,3%), durant ces six dernières années, avec un rythme de croissance annuel moyen de l'IDH régional de l'Ihorombe.

1.1.5. Enjeux, défis

Pour accroître son attractivité et son image en faisant valoir sa richesse en "capital" de développement, la Région Ihorombe doit s'identifier autour de projets communs, ambitieux mais réalistes, qui intègrent des dimensions économiques, sociales et environnementales et qui doivent être initiés par les Gouvernements locaux (CTD et STD) et les communautés locales, conformément au processus en cours de territorialisation du PEM. Ces dimensions sont axées sur la revitalisation de l'économie régionale et de l'espace territorial.

En effet, la Région d'Ihorombe dispose des bases matérielles, des potentialités et des différents « capitaux » physique, infrastructurel, social, humain et institutionnel qui peuvent être exploités de façon adéquate et « rentabilisés » au profit du bien-être de sa population.

La mise en œuvre des cibles prioritaires des ODD pour la Région doit répondre à un certain nombre de questionnements stratégiques (enjeux et défis), tels que *i)* optimiser la mise en valeur des potentialités et bases matérielles (l'humain et les facteurs de production), *ii)* renforcer les actions de protection de l'environnement et de mitigation des changements climatiques, *iii)* renforcer, intensifier et rentabiliser les assises matérielles, *iv)* restructurer l'espace pour qu'il puisse être un terrain d'accueil et d'impulsion des actions de développement en cours ou à venir (dont l'occupation du sol), *v)* intervenir adéquatement afin de favoriser une maîtrise durable du développement (dosage des approches), *vi)* renforcer le niveau de satisfaction des besoins fondamentaux de la population et les capacités d'intervention (empowerment), ainsi que le rehaussement du niveau d'impulsion, de pilotage, d'encadrement et de suivi.

« Le concept régional de la pauvreté a plusieurs facettes : pas de terres, pas de zébus, pas d'emploi, sans alimentation, sans argent ».



1.2.

Enjeux de la localisation des ODD pour la Région Ihorombe

La Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a été un tournant décisif dans la planification des politiques publiques des pays en développement. Elle s'est traduite en une série d'engagements en matière de cibles et d'indicateurs clairement définis, visant à réduire la pauvreté et à accélérer le développement humain. Globalement, les progrès réalisés dans le cadre des politiques de mise en œuvre des OMD à Madagascar, sont assez contrastés ; d'importants défis en termes de pauvreté et d'inégalités perdurent. Toutefois, la mise en œuvre des OMD a permis de capitaliser des leçons pour le succès des politiques de développement. Elles concernent entre autres (i) l'appropriation précoce des objectifs globaux de développement, (ii) la conception d'instruments de mise en œuvre des objectifs de développement, et (iii) le suivi de la mise en œuvre des interventions au-delà des résultats.

En réponse aux défis irrésolus par les OMD et en capitalisant les leçons apprises de leur mise en œuvre, la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies a adopté, en septembre 2015, un nouvel agenda de développement durable pour accélérer à l'horizon 2030 la transition vers le développement économique, social et environnemental de tous les pays membres. Il s'agit d'un programme universel et ambitieux composé de dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) avec pour but ultime, l'éradication de la pauvreté dans le respect de l'environnement.

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur ce programme énonce en son article 55 que :

« Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales... ».

En réponse à cet appel de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans un processus inclusif de priorisation nationale des cibles de l'Agenda 2030 (ODD) en 2018. A l'issue du processus, Madagascar dispose d'un rapport national de priorisation des cibles des ODD, contenant 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de

la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes infranationaux (régionaux et locaux) dans la réalisation du Programme 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été ainsi pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de

la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la Région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local. Ainsi, l'Agenda 2030 aura un effet transformateur accru avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment des jeunes et des femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne Planification ► Programmation ► Budgétisation ► Exécution ► Suivi- Évaluation.

A quoi sert spécifiquement la localisation des ODD ?

De façon spécifique, la localisation des ODD permet de :

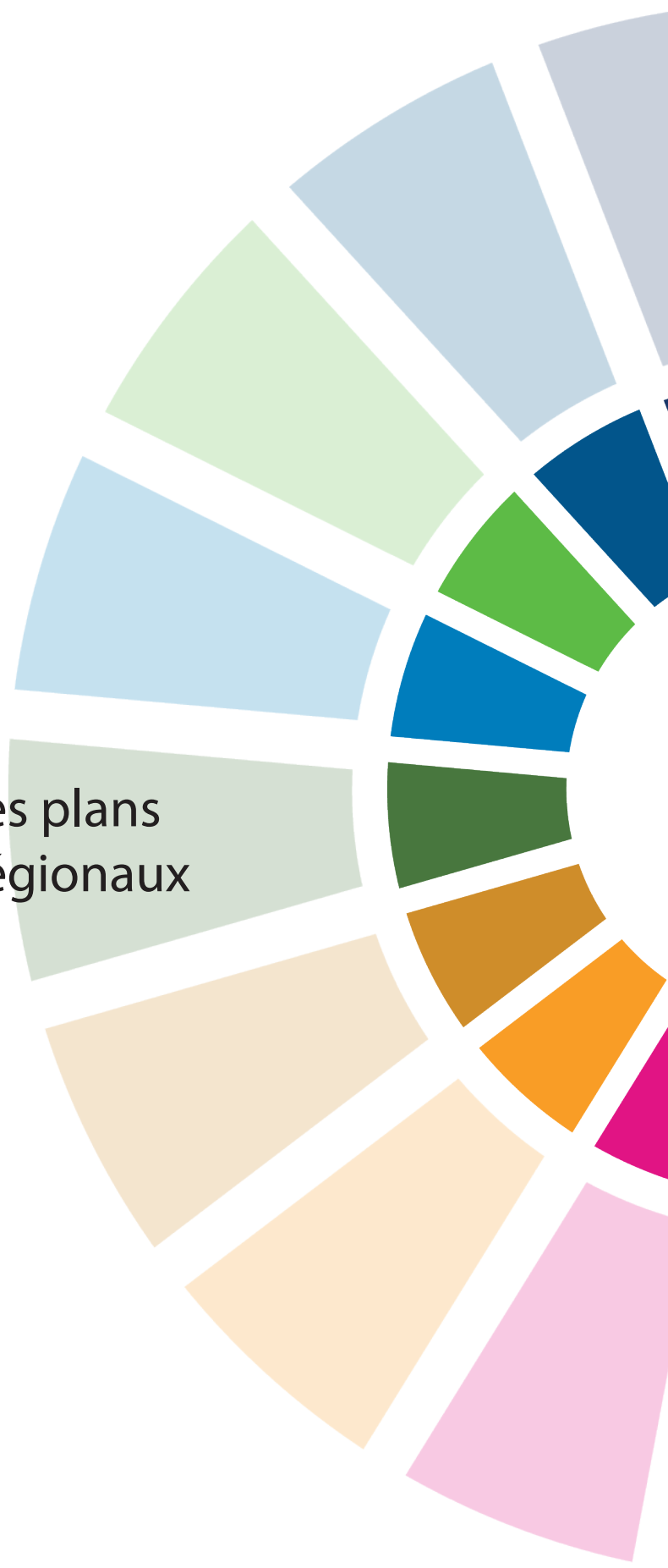
- adapter le cadre international (Agenda 2030) aux différents contextes locaux ;
- déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local ;
- déterminer collectivement, parmi les 64 cibles priorisées à l'échelle nationale, lesquelles doivent être traitées de manière prioritaire dans une collectivité locale en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l'échelle de son territoire ;
- identifier les interconnexions entre les cibles locales en vue d'une coordination multisectorielle potentielle ;
- regrouper les cibles prioritaires en paquets intégrés de cibles et définir les interventions pour leur mise en œuvre ;
- investir sur la mise en œuvre des cibles ayant les effets multiplicateurs et d'entraînements les plus forts pour les autres cibles ;
- investir davantage dans la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans la Région.





Section 2.

Alignement des plans
stratégiques régionaux



L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles priorisées au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA), un des outils de la MAPS (Mainstreamings, Acceleration and Policy Support) a été utilisé à cet effet. La présente section présente la méthodologie d'analyse et les résultats de l'alignement..

2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développement régionaux et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2.

Le RIA1 (figure 2) est une résultante de RIA2. Il reprend en ligne les principaux domaines / objectifs stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine / objectifs stratégiques précis, tel qu'il ressort du RIA2.

En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA1 seront coloriées. La couleur orange indique les cibles ODD qui ne sont programmées pour être mises en œuvre dans aucun document de planification de la Région ; aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégique. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA2 (voir figure 3) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales.

Les principes de la matrice RIA2

Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- la stratégie/projet/programme national de développement relatif à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de planification.



2.2. Résultat de l'alignement

Dans le but d'évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles dans le cadre régional de planification d'Ihorombe, l'analyse RIA est principalement mené sur le Plan Régional de Développement de la Région (PRD 2005). Il s'agit du principal document de développement de la Région.

Seule l'analyse du RIA1 sera présentée étant donné qu'il résume la totalité de l'information contenue dans le RIA2. L'analyse du RIA1 consiste à (i) relever le degré de prise en compte

des cibles prioritaires de la Région dans ses documents stratégiques ; mettre l'accent sur les cibles prioritaires de la Région qui ne sont prises en compte dans aucun plan stratégique et qui relèvent d'une importance particulière pour la Région, (ii) identifier la nécessité de coordination intersectorielle pour la mise en œuvre des cibles prises en compte par plusieurs secteurs, et (iii) mettre en évidence les manques de cohérence sectorielle afin d'atteindre les objectifs stratégiques.

Résumé dans le tableau ci-dessus, les cinq grands axes stratégiques répartis en 16 axes de développement dans le PRD.

Tableau 1 : Objectifs stratégiques utilisés pour l'analyse RIA1

	Axes stratégiques	Axes de développement
1	Mise en place d'une administration de proximité efficace et instauration de la bonne gouvernance.	Instaurer une décentralisation effective.
		Instaurer une gouvernance efficace.
		Mettre en œuvre une politique Régionale de développement.
2	Désenclavement physique et socioculturel de la Région par la mise en place d'infrastructures adéquates et respectueuses des normes.	Désenclaver physiquement les sous espaces productifs et potentiellement productifs.
		Faciliter la circulation d'informations.
		Améliorer les services et les infrastructures éducatifs et socio sanitaires.
3	Promotion de la croissance économique à base sociale très élargie.	Renforcer la sécurisation foncière.
		Intensifier la culture du riz.
		Valoriser les autres ressources agropastorales.
		Optimiser l'exploitation des sources d'énergie existante.
		Faire concourir le secteur minier au processus de développement Régional.
4	Préservation de l'environnement et promotion de l'éco-tourisme pour le développement.	Améliorer le taux d'investissement Régional.
		Préserver l'environnement pour le développement.
5	Renforcement de la sécurité Régionale et instauration d'une politique inter- Régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO ».	Promouvoir la destination écotouristique.
		Renforcer la sécurité Régionale.
		Instaurer une politique inter-régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO ».

A l'issue de l'évaluation de l'alignement à travers l'outil RIA, on a pu constater un niveau d'alignement de l'ordre de 63% par rapport aux cibles prioritaires au niveau national. Parmi les 64 cibles prioritaires au niveau national, 34 cibles

ont été prises en compte dans les principaux documents de planification du développement régionaux (SRAT / PRD), ce qui nous donne un total de 30 cibles dont la mise en œuvre n'est pas programmée dans le cadrage régional.

Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des cibles alignées par ODD














	ODD	Priorisé national	Aligné régional	Taux d'alignement (%)
	Pas de pauvreté	4	4	100
	Faim Zéro	4	2	50
	Bonne santé et bien être	6	2	33
	Éducation de qualité	7	4	57
	Égalité entre les sexes	4	0	0
	Eau propre et assainissement	3	2	67
	Énergie propre et à un coût abordable	3	1	33



Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des cibles alignées par ODD (suite)

	ODD	Priorisé national	Aligné régional	Taux d'alignement (%)
	Travail décent et croissance économique	6	5	83
	Industrie Innovation et Infrastructure	3	2	67
	Inégalités réduites	1	0	0
	Villes et communautés durables	4	2	50
	Consommation et production	3	2	67
	Lutte contre les changements climatiques	2	0	0
	Vie aquatique	3	0	0
	Vie terrestre	4	3	75
	Paix, justice et institutions efficaces	7	5	71
	Partenariat pour la réalisation des ODD	0	0	0
	Total	64	34	

▪ **Dans le capital social**

L'atteinte de 11 cibles parmi les 26 priorisées au niveau national est programmée dans le PRD Dans le domaine social, parmi les 26 cibles prioritaires au niveau national, quinze (15) cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD. Ces quinze cibles se décomposent comme suit : deux (2) cibles de l'ODD 2 (sur la faim), deux (2) cibles de l'ODD 3 (sur la santé), cinq (5) cibles sur l'ODD 4 (l'éducation), quatre (4) cible de l'ODD 5 (l'égalité de sexe, et deux (2) cibles de l'ODD 6 (l'eau et l'assainissement).

La cible 2.1 relative à l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante pour tous, n'a pas été évoquée dans le PRD, ainsi que la cible 2.4 qui incite la mise en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la capacité d'adaptation aux effets climatiques ; A l'échelle sanitaire la cible 3.7 relative à l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, et la cible 3.8 relative à la couverture sanitaire universelle ont perdu leur rang dans le PRD.

Au niveau de l'éducation, les cibles 4.3, 4.4, 4.5, 4.6 et 4.7 relatives aux compétences des jeunes et d'adultes disposant des capacités techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent ; l'accès des personnes vulnérables (handicapés, autochtones, ...) à tous les niveaux de l'éducation, à l'alphabetisation des adultes, et à la promotion des comportements nécessaires au développement durable (civisme, paix, diversité culturelle, ...) n'ont pas été abordées dans le PRD.

Concernant le « Genre », les quatre cibles prioritaires au niveau national n'ont pas été prises en compte dans le PRD. Ces dernières concernent les cibles 5.1, 5.2, 5.3, 5.5 relatives à la discrimination à l'égard des femmes et des filles, à la violence faite aux femmes et aux filles, au mariage des enfants et à la mutilation génitale, et enfin, à la participation effective des femmes à tous les niveaux de décision (politique, économique, etc.).

La cible 8.7 relative au travail forcé et à l'esclavage moderne n'a pas été prise en compte dans le document de planification de développement de la Région parce ce phénomène ne la concerne pas encore.

En matière de cohérence sectorielle, des mesures liées à la bonne gouvernance devraient jouer un rôle important dans l'amélioration de la situation sociale de la Région. Le renforcement de l'accès à l'éducation de base est également nécessaire pour améliorer la santé reproductive et le développement d'un mode de vie sain. Le renforcement de la sécurité Régionale est indispensable dans l'amélioration de l'accès de la population à l'éducation et à la santé. La préservation et la restauration de l'environnement permettent de réduire les effets du changement climatique et d'améliorer la résilience de la population. Enfin, l'amélioration de la situation économique et la promotion des filières porteuses dans la Région contribuent à réduire la vulnérabilité de la population.

▪ **Dans le capital économique :**

L'atteinte de huit cibles parmi les 13 priorisées au niveau national est programmée dans le PRD.



Dans le domaine économique, parmi les treize (13) cibles prioritaires au niveau national, cinq cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD. Ceux-ci concernent les cibles 7.3; 9.2; 10.2; 11.2 et 11.3. La cible 7.3 traite de l'efficacité énergétique, la cible 9.2 est relative à l'industrialisation socio-économiquement durable et créatrice d'emploi ; la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration sociale et économique des personnes vulnérables ; la cible 11.2 concerne les systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, et la cible 11.3 concerne l'urbanisation durable.

À l'instar de toutes les régions de Madagascar, la principale source d'énergie de la Région Ihorombe est la biomasse. La promotion de l'efficacité énergétique permettra sans doute de réduire la pression sur l'exploitation du bois énergie dans la Région. L'industrialisation socio-économiquement durable et le plein emploi vont de pair s'il s'agit d'une industrialisation créatrice d'emploi, c'est-à-dire intensive en travail. Les acteurs du développement de la Région sont donc appelés à unir leurs efforts pour la réalisation de ces trois cibles. Le transport urbain et l'urbanisation durable devront être étudiés en profondeur par la Région ; mais ces questions deviennent de plus en plus problématiques compte tenu de l'augmentation de la population de la Région.

▪ Dans le capital Naturel :

L'atteinte de 7 cibles parmi les 14 priorisées au niveau national est programmée dans le PRD. Sept (7) cibles sur les quatorze (14) retenues au niveau national n'a pas été programmée dans le PRD. Il s'agit des cibles 1.5 ; 12.5 ; 13.1 ; 13.2 et les cibles non applicables à la Région 14.1 ; 14.2 ; et 14.4 vu l'inexistence des écosystèmes marins.

En effet, les cibles relatives au changement climatique n'ont pas été prise en compte dans le PRD vu que les effets n'ont commencé à être ressentis par la population locale que depuis quelques années. Le PRD, élaboré en 2005 n'a pas encore tenu compte de cet aspect.

La gouvernance constitue toujours une condition préalable dans la bonne gestion de l'environnement, notamment à travers la sécurisation des ressources forestières, terrestres, la garantie d'une exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles. Les secteurs économiques tirent beaucoup de ressources naturelles surtout si l'on vise le développement durable.

Dans le domaine social, l'aspect environnement constitue un enjeu important dans la mesure où

sa bonne gestion contribue à améliorer la situation sociale de la population sous plusieurs aspects, dont notamment la santé à travers l'amélioration du cadre de vie et la bonne gestion des assainissements, et la résilience de la population face aux changements climatiques par le biais de l'amélioration de l'accès à l'eau et du système de production alimentaire.

▪ Dans le domaine de la gouvernance

L'atteinte de 4 cibles sur les 7 priorisées au niveau national est programmée dans le PRD. Parmi les sept (7) cibles retenues au niveau national, trois cibles n'ont pas été prises en compte dans le PRD. Il s'agit des cibles 16.2, 16.3 et 16.4 relatives à la violence envers les enfants, à l'état de droit, à l'accès égal à la justice, aux flux financiers illicites, et aux trafics d'armes, etc.

En termes de synergie sectorielle, la gouvernance revêt un aspect transversal et constitue un enjeu de développement important pour la Région. L'égalité des droits, l'accès équitable à la justice, l'efficacité institutionnelle, l'instauration de la sécurité et la lutte contre la corruption sont des conditions préalables du développement durable. Compte tenu de son aspect catalytique, les cibles de l'ODD 16 interviennent dans presque tous les domaines et tous les secteurs du développement, à savoir la dimension sociale, environnementale, et économique.

Seule l'analyse du RIA1 sera présentée étant donné qu'il résume la totalité de l'information contenue dans le RIA2. L'analyse du RIA1 consiste à (i) relever le degré de prise en compte des cibles prioritaires de la région dans ses documents stratégiques ; mettre l'accent sur les cibles prioritaires de la Région qui ne sont prises en compte dans aucun plan stratégique et qui relèvent d'une importance particulière pour la Région, (ii) identifier la nécessité de coordination intersectorielle pour la mise en œuvre des cibles prises en compte par plusieurs secteurs, et (iii) mettre en évidence les manques de cohérence sectorielle afin d'atteindre les objectifs stratégiques. Les signes (X) montrent qu'il y a un alignement entre les cibles et les axes stratégiques. La couleur verte sont les cibles qui ne sont pas considérées dans le PRD et qui doivent être tenues compte vu l'interrelation input-output entre les cibles. Dans la plupart de cas ces cibles concernent d'autres secteurs : d'où la légende « manque de synergie sectorielle » pour la couleur verte. La couleur jaune illustre les cibles qui ne concernent pas la Région à l'instar des cibles de l'ODD 14.



Tableau 3 : Tableau RIA 1 - Partie I (ODD 1 - ODD 6)

ODD non prise en compte dans les documents régionaux de planification Pas de synergie intersectorielles ODD non applicable à la région

Objectif stratégique PRD	Axes de développement																															
	1 1.1	1 1.2	1 1.3	1.5	2 2.1	2 2.2	2 2.3	2.4	3 3.1	3 3.2	3 3.3	3 3.4	3 3.7	3.8	4 4.1	4 4.2	4 4.3	4 4.4	4 4.5	4.6	4.7	5 5.1	5 5.2	5 5.3	5.5	6 6.1	6 6.2	6.5				
1	Mise en place d'une administration de proximité efficace et instauration de la bonne gouvernance	X	X	X																												
	Instaurer une décentralisation effective																															
	Instaurer une gouvernance efficace																															
2	Mettre en œuvre une politique Régionale de développement																															
	Désenclaver physiquement les sous espaces productifs et potentiellement productifs																															
	Faciliter la circulation d'informations																															
	Améliorer les services et les infrastructures éducatifs et socio sanitaires																															
3	Renforcer la sécurisation foncière																															
	Intensifier la culture du riz																															
	Valoriser les autres ressources agropastorales			X																												
	Promotion de la croissance économique à base sociale très élargie			X																												
	Faire concourir le secteur minier au processus de développement Régional	X	X																													
4	Améliorer le taux d'investissement Régional	X	X																													
	Préserver l'environnement pour le développement																															
	Promouvoir la destination éco-touristique				X																											
5	Renforcement de la sécurité Régionale et instauration d'une politique inter- Régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »																															
	Instaurer une politique inter-régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »			X																												



Tableau 4 : Partie II : (ODD 7 – ODD 11)

ODD non prise en compte dans les documents régionaux de planification

Pas de synergie intersectorielles

ODD non applicable à la région

	Objectif stratégique PRD	Axes de développement										
		7 ÉNERGIE PROPRE ET DURABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 ÉGALITÉ DES SEXES	11 VILLE ET COMMUNAUTÉS DURABLES						
1	Mise en place d'une administration de proximité efficace et instauration de la bonne gouvernance	7.1										
		7.2										
2	Désenclavement physique et socio-culturel de la Région par la mise en place d'infrastructures adéquates et respectueuses des normes	7.3										
		8.1	X									
3	Promotion de la croissance économique à base sociale très élargie	8.2										
		8.3										
4	Préservation de l'environnement et promotion de l'éco-tourisme pour le développement	8.5										
		8.7										
5	Renforcement de la sécurité Régionale et instauration d'une politique inter-Régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »	8.9										
		9.1										
	Instaurer une décentralisation effective	9.2										
		9.3										
	Instaurer une gouvernance efficace	10.2										
		11.1										
	Mettre en œuvre une politique Régionale de développement	11.2										
		11.3										
	Désenclaver physiquement les sous espaces productifs et potentiellement productifs	11.4										
	Faciliter la circulation d'informations											
	Améliorer les services et les infrastructures éducatifs et socio sanitaires											
	Renforcer la sécurisation foncière											
	Intensifier la culture du riz											
	Valoriser les autres ressources agropastorales											
	Optimiser l'exploitation des sources d'énergie existante											
	Faire concourir le secteur minier au processus de développement Régional											
	Améliorer le taux d'investissement Régional											
	Préserver l'environnement pour le développement											
	Promouvoir la destination éco-touristique											
	Renforcer la sécurité Régionale											
	Instaurer une politique inter-régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »											




Tableau 5 : Partie III : (ODD 12 – ODD 15)

- ODD non prise en compte dans les documents régionaux de planification
- Pas de synergie intersectorielles
- ODD non applicable à la région

Objectif stratégique PRD	Axes de développement	12			13			14					15				
		12.2	12.5	12.8	13.1	13.2	13.4	14.1	14.3	14.4	14.6	14.7	15.1	15.2	15.3	15.5	
1	Mise en place d'une administration de proximité efficace et instauration de la bonne gouvernance																
	Instaurer une décentralisation effective																
	Instaurer une gouvernance efficace																
2	Mettre en œuvre une politique Régionale de développement																
	Désenclaver physiquement les sous espaces productifs et potentiellement productifs																
	Faciliter la circulation d'informations																
3	Améliorer les services et les infrastructures éducatifs et socio sanitaires		x														
	Renforcer la sécurisation foncière																
	Intensifier la culture du riz																
	Valoriser les autres ressources agropastorales																
	Optimiser l'exploitation des sources d'énergie existante																
	Faire concourir le secteur minier au processus de développement Régional																
4	Améliorer le taux d'investissement Régional																
	Préservation de l'environnement et promotion de l'éco-tourisme pour le développement	x		x	x	x	x							x	x	x	x
5	Promouvoir la destination éco-touristique	x		x	x	x											
	Renforcement de la sécurité Régionale et instauration d'une politique inter- Régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »																
5	Instaurer une politique inter-regionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »																

Tableau 6 : Partie IV : (ODD 16 – ODD 17)

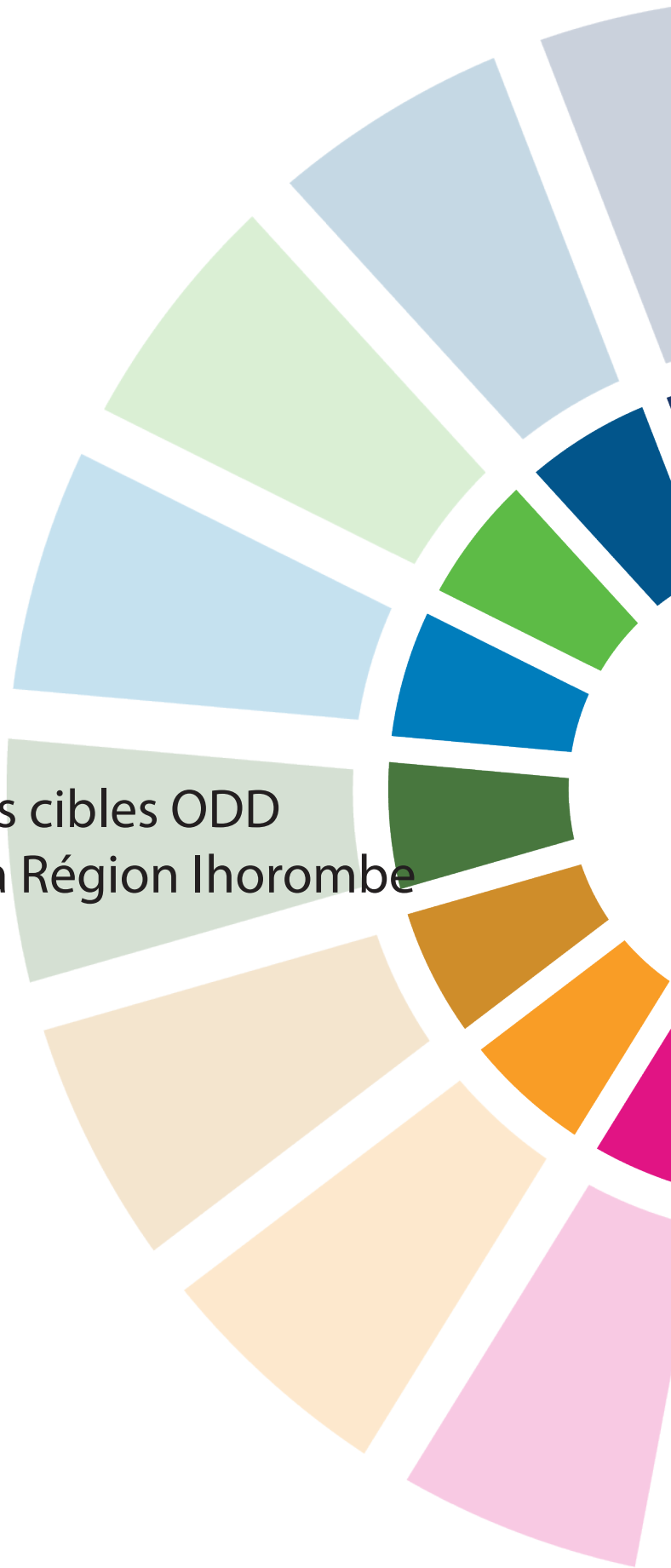
- ODD non prise en compte dans les documents régionaux de planification
- Pas de synergie intersectorielles
- ODD non applicable à la région

Objectif stratégique PRD		Axes de développement							
			16.1	16.2	16.3	16.4	16.5	16.6	16.7
1	Mise en place d'une administration de proximité efficace et instauration de la bonne gouvernance	Instaurer une décentralisation effective					x		x
		Instaurer une gouvernance efficace						x	
		Mettre en œuvre une politique Régionale de développement							
2	Désenclavement physique et socioculturel de la Région par la mise en place d'infrastructures adéquates et respectueuses des normes	Désenclaver physiquement les sous espaces productifs et potentiellement productifs							
		Faciliter la circulation d'informations							
		Améliorer les services et les infrastructures éducatifs et socio sanitaires							
3	Promotion de la croissance économique à base sociale très élargie	Renforcer la sécurisation foncière							
		Intensifier la culture du riz							
		Valoriser les autres ressources agropastorales							
		Optimiser l'exploitation des sources d'énergie existante							
		Faire concourir le secteur minier au processus de développement Régional							
		Améliorer le taux d'investissement Régional							
4	Préservation de l'environnement et promotion de l'éco-tourisme pour le développement	Préserver l'environnement pour le développement							
		Promouvoir la destination éco-touristique							
5	Renforcement de la sécurité Régionale et instauration d'une politique inter-Régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »	Renforcer la sécurité Régionale	x		x				
		Instaurer une politique inter-régionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »	x		x				



Section 3.

Priorisation des cibles ODD
au niveau de la Région Ihorombe



La priorisation des cibles ODD, qui fait suite à l'analyse intégrée rapide, permet de définir des cibles à prioriser dans les 64 cibles retenues comme prioritaires au niveau national. A cet effet, les 64 cibles sont passées sous le prisme de différents critères sélectifs qui définissent les contraintes et les priorités régionales au regard du niveau d'alignement/intégration de la cible, de la pertinence de la cible pour la Région et de la qualité statistique des indicateurs de mesures disponibles au niveau de la Région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible.

3.1. Méthodologie de la priorisation locale des ODD

Les travaux de priorisation ont eu lieu à Ihorombe du 20 au 23 juillet 2021. Plus de 70 participants issus des forces de développement de la Région et de ses districts y ont participé. Ils viennent des services techniques déconcentrés, des collectivités territoriales décentralisées, de la société civile et du secteur privé ou encore des PTF opérant à Ihorombe. Les étapes parcourues sont les suivantes :

3.1.1. Les étapes de localisation des ODD

Donner un ancrage local aux ODD nécessite une démarche claire dont les étapes sont :

- **La sensibilisation** : Expliquer aux dirigeants locaux et régionaux, et aux citoyens les défis, les enjeux, l'importance et la pertinence des ODD pour les communautés locales.
- **Le plaidoyer** : Promouvoir l'appropriation locale des stratégies nationales de développement intégrant les ODD afin de garantir une approche de la base vers le sommet et en s'assurant de la mise en place d'un environnement propice à la localisation des ODD.
- **La mise en œuvre** : (i) Faire des choix et hiérarchiser les objectifs et les cibles des ODD compte tenu du contexte, des besoins spécifiques et des ressources. (ii) Identifier les paquets d'actions et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires des ODD, et (iii) rédiger un plan ad hoc pour leur territoire basé sur les ODD ou harmoniser les plans existants avec les ODD.
- **Le suivi-évaluation et la capitalisation** : Collecter, suivre et analyser les données au niveau infranational, élaborer des indicateurs locaux, participer au suivi et à l'évaluation des ODD à l'échelle nationale, promouvoir la participation des autres parties prenantes et veiller à ce que les informations collectées soient utilisées dans le suivi et les rapports.

3.1.2. De réelles exigences pour réussir le processus de localisation

Les principes suivants ont été au centre de la démarche :

- **Une approche participative et inclusive** : La société civile, les groupes vulnérables et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer. La prise de décision participative est un préalable pour assurer leur participation effectives à la mise en œuvre.
- **Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés** : Les ODD placent le principe d'égalité au cœur du nouveau programme, dans le but de garantir l'intégration des groupes défavorisés, marginalisés et exclus. De là découle aussi l'importance de la ventilation / classification / clarification / accessibilité des données.
- **Une approche fondée sur les droits humains** : Les ODD aspirent à la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin, ce qui n'est possible que si les autorités locales respectent, protègent et promeuvent l'ensemble des droits humains.

3.1.3. Travaux de priorisation dans les Régions à travers 4 groupes de travail

3.2.3. Travaux de priorisation dans la Région à travers quatre Groupes de travail

Après avoir été instruits sur le processus de localisation nationale et régionale, les participants à l'atelier de priorisation ont été répartis dans 4 groupes (social, capital naturel, économie et gouvernance). Chaque groupe s'est focalisé sur la priorisation locale des cibles déjà priorisées au niveau national.

Une équipe de facilitateurs composée d'un cadre du ministère de l'intérieur et décentralisation, deux cadres du ministère de l'économie et du plan et deux consultants ont accompagné les groupes. Ils ont assuré la qualité des résultats de priorisation. Il leur revenait d'assurer la prise en compte des cibles transformatives (auto-nomisation des femmes, accès à l'eau, énergie,



équité, etc.) par le groupe pour être cohérent avec les priorités nationales. Enfin, ils ont veillé à la prise en compte de l'intersectorialité par chaque groupe.

3.1.4.

Application de filtres pour identifier les priorités parmi les cibles

Les cibles ont été appréciées à travers trois différents filtres :

▪ Filtre 1 : évaluer le niveau d'alignement/intégration de la cible

Il s'agit de la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la Région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.

▪ Filtre 2 : évaluer la pertinence de la cible pour la Région

Il s'agit de la mise en œuvre de la cible par la Région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres Régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la Région.

▪ Filtre 3 : évaluer la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible

Il s'agit de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure disponibles, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la Région.

« Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés ».

Tableau 7 : Les critères et les modalités de réponse

Niveau de Filtre	Critères de priorisation locale des cibles des ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents régionaux de politique sectorielle).
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte OU qui a un « impact direct » sur l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans l'augmentation du niveau de vie dans la région.
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et gouvernance) dans la région.
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région d'après les textes.
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondante à des priorités intrinsèques pour la région.
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible.
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD.

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjointe une appréciation déclinée en trois niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la combinaison pour l'ensemble des trois filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation final. Le niveau d'appréciation des filtres est réalisé suivant les tableaux 7, 8 et 9 ci-après :

Tableau 8 : Appréciation du filtre 1

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)



Tableau 9 : Mode d'appréciation du filtre 2

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible k	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Faible

La décision finale se base sur une combinaison des appréciations du filtre 1 et du filtre 2 (suivant les règles du tableau 8) et une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement.

Tableau 10 : Décision finale pour la cible retenue : filtre 1 + filtre 2

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
La décision finale doit se base sur une acceptation issue d'une réflexion discursive			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	
Cible k	Moyenne	Haute	
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	
Cible p	Faible	Moyenne	
Cible q	Faible	Faible	



Tableau 11 : Matrice de priorisation locale des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Critères de priorisation des cibles											
	Filtre 1				Filtre 2				Filtre 3 (non exclusif)		
Les ODD et leurs cibles	Cible non prise en compte	Cible catalyseur /transformationnelle	Cible contribuant à au moins 2 dimensions du développement durable	Niveau d'appréciation	Cible relevant de la compétence de la collectivité	Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.	Cible correspondant à des enjeux et/ou des priorités pour la région	Niveau d'appréciation	Cible disposant d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national	Recommandations	Décision finale
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde											
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier				Haute				Haute			Cible retenue



3.2. Résultat de la priorisation

La priorisation des cibles ODD, qui fait suite à l'analyse intégrée rapide, a permis de définir un ensemble de cibles à prioriser parmi les 64 cibles retenues comme prioritaires au niveau national. A cet effet, les 64 cibles candidates à la localisation sont passées sous le prisme de différents critères sélectifs qui définissent les contraintes et les priorités régionales au regard du niveau d'alignement/intégration de la cible, de la pertinence de la cible pour la Région et de la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région pour le suivi de la mise en œuvre.

Les résultats des filtres utilisés, suivis d'une analyse discursive ont permis de retenir un ensemble de 56 cibles prioritaires pour la Région d'Ihorombe, en plus des quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et des dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda qui sont déclarées prioritaires. Le tableau ci-dessous présente par domaine de développement les résultats de l'exercice de priorisation. Il convient de souligner que la cible 16.9 relative à la garantie de l'identité juridique pour tous a été retenue comme prioritaires pour la Région d'Ihorombe alors qu'elle n'a pas été priorisée au niveau national.


















Tableau 12 : Récapitulatif des cibles prioritaires par domaine






Rubriques	Cibles priorisées	Cibles non priorisées	Total
Objectifs Globaux	03	01	04
Social	22	04	26
Economie	12	01	13
Capital naturel	11	00	11
Gouvernance	08	0	08
Total	56	6	62

Les cibles définies comme prioritaires représentent 45% des 105 cibles ODD, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda. Les cibles prioritaires de l'Ihorombe représentent aussi 84% des 64 cibles prioritaires au niveau National. Parmi les différentes cibles priorisées, une attention particulière devra être accordée aux cibles de l'ODD 3 relatives à l'accès à la santé, à l'ODD 8 sur le travail décent et l'augmentation de la production, et aux cibles de l'ODD 6 relatives à l'instauration de paix durable et de justice équitable.



Tableau 13 : Cartographie des cibles prioritaires pour l'horombe

ODD	Cibles ODD priorités										Nombres de cibles priorités
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
 1 Pas de pauvreté		1,2	1,3								2
 2 Faim Zéro	2,1	2,2	2,3	2,4							4
 3 Bonne santé et bien-être	3,1	3,2	3,3					3,8			4
 4 Éducation de qualité	4,1		4,3	4,4		4,6	4,7				6
 5 Égalité entre les sexes	5,1	5,2	5,3		5,5						4
 6 Eau propre et Assainissement	6,1	6,2			6,5						3
 7 Énergie propre et d'un coût abordable	7,1	7,2	7,3								3
 8 Travail décent et croissance économique	8,1	8,2	8,3		8,5		8,7		8,9		6
 9 Industrie, Innovation et Infrastructures	9,1	9,2									2
 10 Inégalités réduites		10,2									1
 11 Villes et communautés durables	11,1	11,2	11,3	11,4							4
 12 Consommation et production responsables		12,2			12,5			12,8			3
 13 Mesures contre les changements climatiques	13,1	13,2									2
 14 Vie aquatique											0
 15 Vie terrestre	15,1	15,2	15,3		15,5						4
 16 Paix, Justice et Institutions efficaces	16,1	16,2	16,3	16,4	16,5	16,6	16,7		16,9		8
 17 Partenariats pour les ODD											
Total											56

 Objectifs Globaux	 Gouvernance
 Economie	 Social
 Capital naturel	



▪ Capital social

Dans le domaine social, parmi les 26 cibles priorisées au niveau national, la Région d'Ihorombe n'a pas priorisé les cibles 3.4, 3.7, 4.2 et 4.5. Ces cibles concernent la prévention et le traitement des maladies non transmissibles, le taux de mortalité prématurée et la santé mentale, les soins de santé sexuelle et procréative, l'accès au service de développement à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire et l'égalité d'accès des personnes vulnérables dans tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

La santé constitue une composante fondamentale du capital humain : une mauvaise santé freine l'activité, la créativité et l'entrepreneuriat. Le taux de couverture sanitaire est assez élevé, tandis que la fréquence des accouchements non assistés par des professionnels sanitaires dépasse celle de la fréquentation des centres. De plus, les parents (la communauté) donnent en mariage de très jeunes filles, augmentant ainsi le risque de mortalité maternelle et infantile.

Dans le secteur de l'éducation, les acteurs du développement d'Ihorombe ont priorisé l'accès à l'éducation de base pour tous les garçons et filles sans distinction. Ils ont aussi mis l'accent sur la formation professionnelle et l'acquisition des connaissances et de compétences nécessaire pour un emploi décent.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la Région rencontre d'énormes contraintes. Outre l'insuffisance des infrastructures d'adduction d'eau potable et la défaillance des réseaux d'assainissement, la Région est confrontée à des problèmes de tarissement des sources d'eau et des nappes phréatiques suite aux effets néfastes du changement climatique. Par ailleurs, la pollution créée par les activités minières impacte la qualité de l'eau. Ainsi, l'ensemble des trois (3) cibles retenues au niveau national de l'ODD 6 ont été priorisées dans la Région Ihorombe. Il s'agit des cibles 6.1, 6.2 et 6.5.

Les cibles ODD ci-après ont été priorisées par la Région dans le Capital Social.

Tableau 14 : Résultats de priorisation sur le Capital social

Cibles	Libellé des cibles prioritaires
1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.
2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
2.2	D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans arrêtés à l'échelle internationale, et répondre aux besoins en matière de nutrition des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
2.3	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de productions, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricole.
2.4	D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.
3.1	D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables des nouveaux nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus.
3.3	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de SIDA, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.
3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.
4.1	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.
4.3	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
4.4	D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat.
4.6	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

Tableau 14 : Résultats de priorisation sur le Capital social (suite)

Cibles	Libellé des cibles prioritaires
4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
5.1	Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
5.2	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation.
5.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine.
5.5	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et de celles/des personnes en situation vulnérable.
6.5	D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière si nécessaire.
8.7	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

▪ **Capital gouvernance**

La Région a priorisé la totalité des cibles retenues au niveau national liées à la réduction des violences et les mortalités associées, à la promotion de l'état de droit, à la réduction de la corruption, et enfin à la mise en place d'institutions efficaces. La violence et le non-respect des droits fondamentaux de l'Homme relatifs à la liberté, constituent des pratiques fréquentes dans la Région. La violence touche davantage les personnes vulnérables, tels que les femmes et les enfants (forcés à travailler, forcés à se marier, etc.).

L'impunité et l'inégalité d'accès à la justice y sont également des phénomènes non négligeables compte tenu de l'importance de la corruption à tous les niveaux (cible 16.5), et particulièrement au niveau de l'accès à la justice.

Enfin, une efficacité dans la coordination

régionale du développement et la gestion de l'administration ne pourrait être atteinte que si la gestion des affaires de l'Etat est accomplie de manière responsable et transparente.

La cible 16.9 qui concerne l'accès à l'identité juridique pour tous à travers l'enregistrement des naissances était discutée, une cible qui n'a pas été retenue comme prioritaire au niveau national, mais considérée comme une cible incontournable pour la Région. L'atteinte de la cible 16.9, est fondamental pour permettre à tous l'accès aux différents services de développement car l'identité juridique est le fondement et la source même de tout droit, notamment concernant l'éducation des enfants, droit de vote, ... Chaque année, plusieurs enfants abandonnent l'école à la fin du cycle primaire parce qu'ils ne peuvent pas participer aux examens nationaux faute d'acte de naissance.

Tableau 15 : Résultats de la priorisation sur la Gouvernance

Cibles	Libellé des cibles prioritaires
16.1	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
16.3	Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.
16.4	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision.
16.9	D'ici 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.



▪ Capital Naturel

Parmi les 14 cibles prioritaires au niveau national, la Région d'Ihorombe en a priorisé 09. Comme la Région ne possède pas d'écosystèmes marins et côtiers, les cibles de l'ODD 14 n'ont pas fait l'objet de priorisation. Il s'agit des cibles 14.1 14.2 et 14.4 relatives à la réduction des déchets et de la pollution marine et la protection durable les écosystèmes marins et côtiers.

Les priorités régionales dans le domaine du capital naturel concernent notamment le relèvement et la résilience face aux chocs climatiques, la gestion rationnelle des ressources naturelles face à l'ampleur de la pauvreté et la mise en œuvre des actions de restauration des sols et écosystèmes. Au vu de la situation qui sévit actuellement, ces priorités sont justifiées et en cohérence avec la situation régionale.

Tableau 16 : Résultats de la priorisation sur le Capital naturel

Cibles	Libellé des cibles prioritaires
11.4	Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.
12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
12.5	D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
12.8	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
13.1	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
13.2	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale.
15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
15.2	D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
15.3	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.
15.5	Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.
1.5	D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.

▪ Capital Économie

La croissance économique inclusive d'Ihorombe peut s'asseoir sur l'agriculture notamment la riziculture, le tourisme et l'industrialisation, chacun de ces secteurs devant y trouver son compte. La Région dispose en effet de vastes terrains cultivables et d'opportunités d'installation de petites entreprises de transformation agroalimentaire. Elle dispose de plusieurs sites touristiques, (Parc de l'Isalo...). Cependant, le manque d'énergie à coût abordable constitue un facteur de blocage pour les investisseurs, et ce alors que la Région dispose de potentialités dans la production d'énergie renouvelable. Toutefois, deux des onze cibles prioritaires dans le capital économique au niveau national n'ont pas été retenues comme prioritaires pour la Région d'Ihorombe. Il s'agit de la cible 9.3 qui traite l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts

consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés et de la cible 1.1 qui consiste à éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (qui se caractérise, selon la définition actuelle, par le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).

Les cibles ODD ci-après ont été priorisées par la Région dans le Capital économique.

« L'impunité et l'inégalité d'accès à la justice y sont également des phénomènes non négligeables compte tenu de l'importance de la corruption à tous les niveaux ».

Tableau 17 : Résultats de la priorisation sur le Capital économie

Cibles	Libellé des cibles prioritaires
7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
7.2	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
7.3	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.
8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre.
8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.
8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.
9.1	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.
9.2	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.
9.3	Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés.
10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion, de leur statut économique ou autre.
11.1	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.
11.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière étant accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.
11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Section 4.
Mapping des sources
et suivi des progrès



Pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires de la Région, on distingue deux catégories d'indicateurs : les indicateurs structurels, nécessitant la réalisation d'une enquête de grande envergure donc une mobilisation financière importante et les indicateurs périodiques de suivi qui sont essentiellement des données administratives, et peuvent être collectées à des coûts raisonnables... Les indicateurs périodiques de suivi permettent de faire un suivi en temps réel de la mise en œuvre ; ils peuvent donc être utilisés dans le cadre du suivi et mesure des résultats.

Dans le cadre de la localisation des ODD, il a été retenus 125 indicateurs pour le suivi des progrès dans la Région Ihorombe. Seulement 65 de ces indicateurs disposent de niveau de référence national, soit un taux de non-renseignement de 52%. Il y a donc un énorme défi à relever qui a trait à la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans cette Région.

En vue d'effectuer un meilleur suivi de la mise en œuvre des ODD à Madagascar et dans la Région Ihorombe particulièrement, il conviendrait d'effectuer plusieurs enquêtes d'évaluation. Au moins trois enquêtes sont préconisées : une enquête d'évaluation initiale, une à mi-parcours, et une autre pour l'évaluation finale de l'agenda ; à titre indicatif, en 2019, 2024 et 2029. Les tableaux ci-après nous renseignent sur les 125 indicateurs préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre des cibles prioritaires.

Tableau 18 : Situation des indicateurs de l'ODD 1

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
1.1	1.1 Proportion de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté fixé au niveau international.		2020	74%	
1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté.		2012	42,6%	L'indicateur de GINI qui mesure le niveau d'inégalité dans le pays n'a pas changé depuis les dix dernières années 42,6% en 2012 laissant Madagascar dans la même situation d'inégalité.
	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays.		2020/ MODA	70,3%	(IDH) est à 0,528 en 2019,
1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale.		2018/ MICS	23%	Les deux quintiles de l'enquête MICS 2018
1.5	1.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes.		2018	Disparus : 29 Catastrophe : 1.080	

Tableau 19 : Situation des indicateurs de l'ODD 2

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
2.1	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation.		2018/MICS	41,7%	https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/
2.2	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans.		2018/MICS	41,6%	
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme.		2018 MICS	1%	
2.3	2.3.1 Taux d'augmentation de la quantité de la production rizicole.				



Tableau 19 : Situation des indicateurs de l'ODD 2 (suite)

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
2.3	2.3.2 Rendement moyen du riz.		2018-2019	14,66%	Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, 2021.
	2.3.4 Rendement moyen du manioc.				
	2.3.5 Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole.				
2.4	2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable.			40%	Madagascar dispose de 30.000.000 Ha de terrains arables, dont 60% non exploités et disponibles pour le développement.

Tableau 20 : Situation des indicateurs de l'ODD 3

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
3.1	3.1.1 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes.		2018	426	Enquête ENSOMD
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.		2018 RNIDH	21,9%	
	3.1.3 Taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois.				
3.2	3.2.1 Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (infanto juvénile).		2018/MICS	59/1.000	
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale.		2018	21/1.000	
3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives.		2020	0,3%	
	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants.		2018/PNLT	1,39%	
	3.3.3 taux de mortalité due au paludisme pour 1 000 habitants par an.		2018	4	
	3.3.4 Taux de morbidité du paludisme.				
3.4	3.4.1 Taux de mortalité spécifique AVC en milieu hospitalier.		2018	28%	
	3.4.2 La région dispose d'infrastructures de prise en charge correcte des troubles mentaux.		2018	45%	
	3.4.3 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine.				
3.7	3.7.1 Taux de prévalence contraceptive.	44%	2018/MICS		
3.8	3.8.1. Pourcentage population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique.	1,2%			

Tableau 21 : Situation des indicateurs de l'ODD 4

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
4.1	4.1.1 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture.	0,47%.			Ministère de l'Education Nationale, 2021
	4.1.2 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques.	1,68			
	4.1.3 Taux d'Achèvement (Tacha) du primaire de 6A.			56%	
	4.1.4 Taux d'Achèvement (Tacha) du collège.	26,3%			
	4.1.5 Taux brut de scolarisation (primaire).		2018	60%	
	4.1.6 Taux brut de scolarisation (collège).		2018	27%	
	4.1.7 Taux brut de scolarisation (Lycée).		2018	10%	
4.2	4.2.1 Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire.		2018-2019	30,9%	
4.3	4.3.1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, indicateurs d'accès pour les hommes et les femmes.		2020	606	
4.4	4.4.1. Stock d'emploi en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre Hautement qualifiée).		2020	45.040	
	4.5.1 Indice de parité (hommes/femmes) au primaire.			1,37	
	4.5.2 Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire.			1,24	
4.5	4.5.3 Indice de parité (hommes/femmes) au supérieur / université.				
	4.6.1. Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérique fonctionnelle.		2018	Adultes :74,8% Jeunes :65,1%	
4.7	4.7.1 Pourcentage des élèves du collège (sc3 EF publiques et privées) ayant acquis les connaissances sur les concepts « Education à l'environnement et au développement durable ».				

Tableau 22 : Situation des indicateurs de l'ODD 5

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
5.1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe.		16-01-2020	Loi N°2019-008	
5.2	5.2.1 Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence.		RBODD MAD	4%	
	5.2.2 Indice de la Condition de la Femme pour la Région.		MIN-Pop		
5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans.	51%	RBODD MAD		
5.5	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction des administrations locales.		Législature 2014-2019	37%	
	5.5.3 Proportion de femmes occupant des postes de Chef de Commune dans la Région.		Région / CR		

Tableau 23 : Situation des indicateurs de l'ODD 6

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
6.1	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité.		2020	47%	
	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain.				
	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural.				
	6.1.4 Taux de desserte en eau potable.				
6.2	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité.		2020	46%	
	6.2.2 Taux d'utilisation des latrines par la population.				
6.5	6.5.1 Pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre réglementaire.			Loi N° 90.016 du 20/07/90	
	6.5.2 Superficie des bassins versants aménagés.				

Tableau 24 : Situation des indicateurs de l'ODD 7

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
7.1	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité.	10%	2020	16,4%	
	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de cuisson.		2019	8%	
	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie d'éclairage.				
	7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de chauffage de maison.				
	7.1.5 Taux d'électrification.				
7.2	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie.		2020	31%	
	7.2.2 Part des énergies dans le mix électrique en électrification rurale (en termes de capacités installées) %.				
7.3	7.3.1 Intensité énergétique.		2019	48,10%	

Tableau 25 : Situation des indicateurs de l'ODD 8

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
8.1	8.1.1 taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'emploi.		2019	20,6%	
8.2	8.2.1 Indice de productivité industrielle manufacturière.		2019/ INSTAT	7,6%	
8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (par sexe).		2015/ BIT	H : 15% F : 20%	
	8.3.2 Taux de salarisation.				
8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés.				
	8.5.2 Taux de chômage.		2020	1,9%	
8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent.		2018	47%	
8.9	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total.		2018	6,9%	

Tableau 26 : Situation des indicateurs de l'ODD 9

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
9.1	9.1.1 Taux de désenclavement.		2019	46%	
	9.1.2 Indice d'état du réseau routier.				
	9.1.3 Taux de couverture de la région à internet très haut débit.				
	9.1.4 Trafic fret aérien.				
	9.1.5 Trafic fret maritime.				
9.2	9.2.1 Valeur ajoutée du secteur industriel manufacturière, en proportion du PIB régional.		2020 /BM	17%	
9.3	9.3.1 part des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie (incluant les coopératives).		2018	15%	
9.5	9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB de la région.				
	9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants.				

Tableau 27 : Situation des indicateurs de l'ODD 10

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu inférieur de plus de 50 % au revenu moyen, par âge, sexe et handicap.				

Tableau 28: Situation des indicateurs de l'ODD 11

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
11.1	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats.		2012	88,2%	
	11.1.2 Taux d'urbanisation.		2016	20%	
11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics.				
11.3	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique.			59%	
11.4	11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial ou au niveau de l'administration nationale, régionale ou locale.			ND	
11.5	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes.				
	11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques.				

Tableau 29 : Situation des indicateurs de l'ODD 12

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
12.2	12.2.1 Consommation matérielle régionale, consommation matérielle régionale par habitant et consommation matérielle régionale par unité de PIB.				
	12.2.3 Nombre de transfert de gestion des ressources naturelles (y compris des plans d'eau) effectués/ Nombre de contrat de transfert de gestion des ressources naturelles créés/ renouvelés.		2020	117	
12.5	12.5.1 Taux de recyclage régional tonnes de matériaux recyclés.				
12.8	12.8.1 Degré d'intégration de <i>i</i>) l'éducation à la citoyenneté mondiale et <i>ii</i>) l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans <i>a</i>) les politiques régionales d'éducation, <i>b</i>) les programmes d'enseignement, <i>c</i>) la formation des enseignants et <i>d</i>) l'évaluation des étudiants.				Disponible sur https://www.environnement.mg et par l'intermédiaire de l'ONE

Tableau 30 : Situation des indicateurs de l'ODD 13

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
13.1	13.1.1 Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique.			11/22 Régions	
	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes.				
	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes.				
	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes.				
	13.1.5 Dégâts pour cultures détruites.				
	13.1.6 Dégâts pour animaux décédés.				
	13.1.7 Dégâts pour infrastructures détruites.				
	13.1.8 Augmentation de la Température moyenne mensuelle (ou annuelle).				
	13.1.9 Fréquence et intensité de chaque type de cyclone.				
13.2	13.2.1 Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique.			14%	Par rapport au scénario « Business As Usuel » (BAU).

Tableau 31 : Situation des indicateurs de l'ODD 15

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
15.1	15.1.1 Proportion de la superficie émergée totale couverte par des zones forestières.		2020	11.463.371 ha	
	15.1.2 Proportion d'Aires Protégées disposant d'un résultat de suivi écologique		2020	60%	
	15.1.3 Taux d'espèces floristiques endémiques.				
15.2	15.2.3 Taux d'endémicité.				
15.3	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées.		2018	19%	Un plan d'action a défini les actions prioritaires pour atteindre ces cibles avec un total de surfaces émergées de 58.180 milliers d'ha.
	15.3.2 Couverture des sols.				
	15.3.3 Productivité des terres.				
	15.3.4 Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol.				



Tableau 31 : Situation des indicateurs de l'ODD 15 (suite)

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
	15.5 Indice de la liste rouge.		UICN 2016	5ème position des pays concernés par les espèces en voie d'extinction avec 96 espèces.	Depuis 2016 pour réduire la dégradation de la biodiversité, des espèces inscrites dans la liste rouge gérée par l'UICN demeurent menacées.

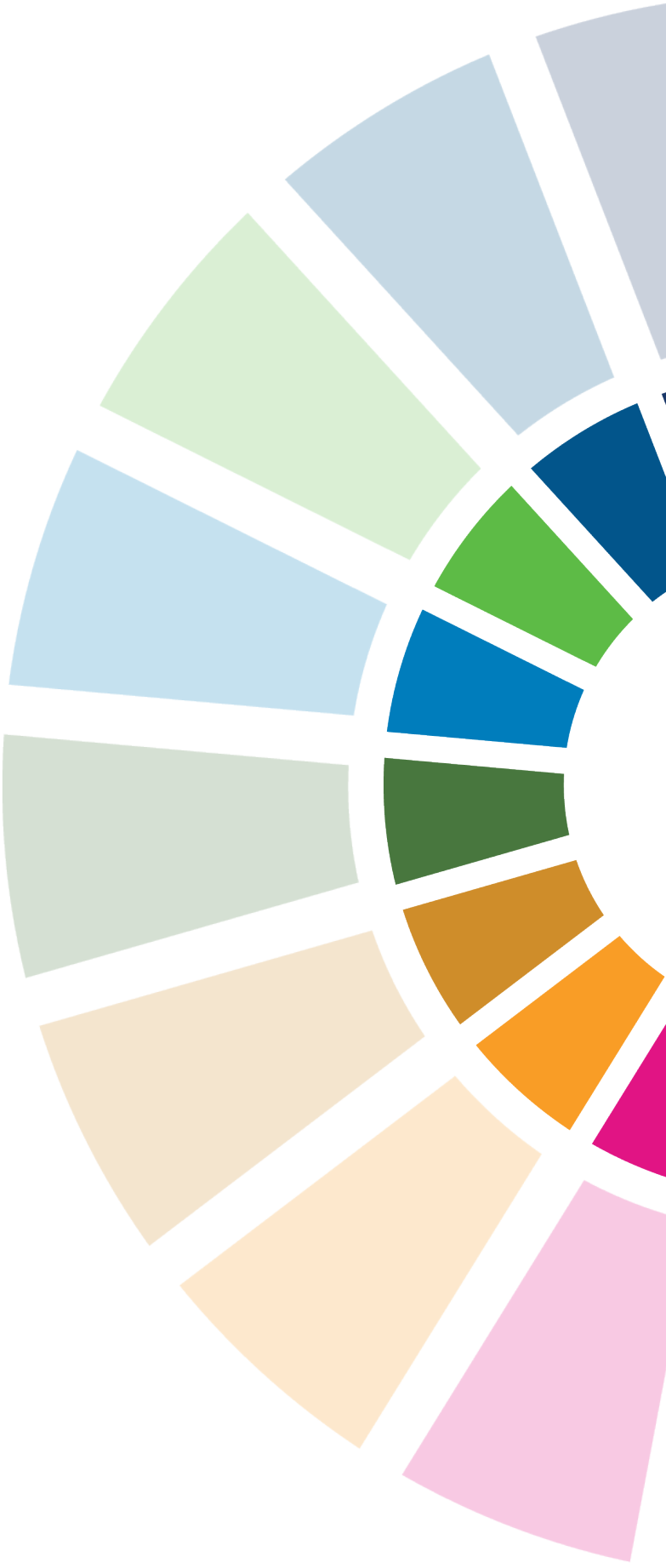
Tableau 32 : Situation des indicateurs de l'ODD 16

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
16.1	16.1.4 Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques).		2018/MICS	37% à 54%	Un peu moins de la moitié des femmes de 15-49 ans (46%) ne se sentent pas en sécurité en marchant seules dans son quartier après la tombée de la nuit en 2018 et un peu plus pour les hommes de 15-49 ans (63%) ; les personnes en milieu urbains ne se sentent pas en sécurité qu'en milieu rural.
	16.1.5 Taux d'implantation de poste de sécurité (poste de gendarmerie/police.				
16.2	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent.				
	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans.		2012-2013/ENSO MD	3%	En 2018, aucune information sur le taux des enfants ayant subi des violences sexuelles avant 18 ans n'est disponible à Madagascar.
16.3	16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement.		2018	4.509 dont 3 526 femmes (78 %) et 983 hommes (21 %).	À travers l'opérationnalisation des cliniques juridiques (appelées également Usuel ou TAZ) qui sont des structures de conseil, d'accompagnement, d'orientation et de règlement des conflits au niveau des communautés.
	16.3.3 Niveau de satisfaction du justiciable.				
16.4	16.4.1 Valeur total des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des Etats Unis courants).				
16.5	16.5.1 Indice de perception à la corruption				
16.6	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante.				
16.7	16.7 Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques, services publics et organes législatifs, services publics et organes judiciaires au niveau régional Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population).				
16.9	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge.				
	16.9.2 Délai moyen de traitement des documents consulaires (actes d'état civil).				





Section 5.
Perspectives



Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leur mise en œuvre exige de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches intégrées en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. Avant de définir les interventions / projets à exécuté(e)s dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, il est donc important d'évaluer les interrelations entre les objectifs et les cibles prioritaires retenues par les régions.

Les cibles prioritaires de la Région regroupées en quatre paquets de cibles intégrés sont : la gouvernance, l'environnement et le changement climatique, le développement social, et le développement économique.

5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.

La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une analyse input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD 1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2- sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif) ; ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - changement climatique et résilience. Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs

pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : *(i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs »* qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; *(ii) les objectifs « accélérateurs »* qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ; et *(iii) les objectifs « de finalités »* qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i.* identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse « input-output » en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par Région ;
- ii.* identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs

et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes ;

iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier :

a. les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la Région (analyse diagnostique de la problématique),

b. les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet,

c. les coûts estimatifs de ces interventions,

d. les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

Le tableau ci-après montre la manière dont on a procédé pour avoir ces résultats susmentionnés :

Tableau 33 : Méthodologie : Présentation des résultats

Paquet	Goulots	Solutions	Mesures, actions ou investissements	Coût	Delais	Urgence
Paquet 1						

Ainsi, un paquet intégré d'interventions est un ensemble constitué d'une part de cibles ODD qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement, et d'autres part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

Cette analyse a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD par Région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD.



Tableau 34 : Paquet de cibles intégrées des 04 domaines

<p>4.3. Formation technique et professionnelle.</p> <p>4.5. Egalité d'accès des personnes vulnérables, handicapées, hommes et femmes, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p> <p>4.6. Alphabétisation des adultes.</p> <p>4.7. Education pour le développement durable.</p> <p>9.1. Infrastructure régionale de qualité et résiliente nécessaire au développement économique.</p> <p>9.2. Promotion de l'industrie locale.</p> <p>9.3. Accès aux services financiers.</p>	<p>8.1. Taux de croissance.</p> <p>8.2. Innovation au niveau des secteurs à forte valeur ajoutée.</p> <p>8.3. Promotion de l'entrepreneuriat et des microentreprises locales.</p> <p>8.9. Tourisme durable.</p> <p>8.5. Accès à l'emploi et travail décent pour tous.</p>	<p>1.1. Elimination de la pauvreté.</p> <p>1.2. Réduction de la proportion des hommes et des femmes pauvres.</p> <p>1.3. Protection sociale.</p> <p>2.1. Elimination de la faim.</p> <p>2.2. Diminution de la malnutrition.</p> <p>2.3. Doublement de la production.</p> <p>10.2. Autonomisation et intégration sociale, économique et politique.</p>
<p>6.1. Accès à l'eau potable.</p> <p>6.2. Accès aux services d'assainissement et d'hygiène.</p> <p>6.5. Meilleure gestion des ressources en eau.</p> <p>7.1. Accès de tous à l'énergie abordable.</p> <p>7.2. Accès de tous à l'énergie renouvelable.</p> <p>7.3. Efficacité énergétique.</p> <p>12.2. Gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>15.1. Restauration des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce.</p> <p>15.2. Gestion durable des forêts et reboisement.</p> <p>15.3. Lutte contre la désertification, la sécheresse et l'inondation, dégradation des sols.</p> <p>15.5. Protection des espèces menacées.</p>	<p>11.1. Accès de tous à des services de base adéquats.</p> <p>11.2. Accès de tous à des services de transport adéquats.</p> <p>11.3. Vivre dans une ville durable.</p> <p>13.1. Renforcement de la résilience et capacités d'adaptation.</p> <p>13.2. Mise en œuvre des mesures pour faire face aux changements climatiques.</p>	<p>1.1. Elimination de la pauvreté.</p> <p>1.2. Réduction de la proportion des hommes et des femmes pauvres.</p> <p>1.3. Protection sociale.</p> <p>2.1. Elimination de la faim.</p> <p>2.3. Doublement de la production.</p>
<p>6.1 Accès à l'eau potable.</p> <p>6.2 Accès aux services d'assainissement et d'hygiène.</p> <p>6.5. Meilleure gestion des ressources en eau.</p> <p>7.1. Accès de tous à l'énergie abordable.</p> <p>7.2. Accès de tous à l'énergie renouvelable.</p> <p>16.9. Accès à l'identité juridique (acte d'état civil).</p>	<p>3.1. Réduction de la mortalité maternelle.</p> <p>3.2. Elimination des décès évitables.</p> <p>3.3. Réduction des maladies transmissibles par l'eau et autres maladies transmissibles.</p> <p>3.4. Promotion du bien-être.</p> <p>3.7. Accès de tous à des services de santé sexuelle et reproductive.</p> <p>4.1. Accès de tous à un enseignement primaire et secondaire de qualité.</p> <p>4.2. Accès de tous à une éducation de base de qualité (petite enfance et préscolaire).</p>	<p>1.1. Réduction de l'extrême pauvreté ;</p> <p>1.2. Réduction de la proportion des hommes et des femmes pauvres.</p> <p>1.3. Protection sociale.</p> <p>2.3. Doublement de la production.</p> <p>10.2. Autonomisation et intégration sociale, économique et politique.</p> <p>10.3. Réduction des inégalités des chances.</p>
<p>4.1. Education scolaire.</p> <p>4.3. Formation professionnelle et enseignement supérieur.</p> <p>4.4. Compétences techniques et professionnelles nécessaires à l'emploi et l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.</p> <p>16.1. Réduction de toutes formes de violence.</p> <p>16.3. Etat de droit et accès à la justice.</p>	<p>5.1. Lutte contre les discriminations</p> <p>5.2. Violences et exploitation faites aux femmes.</p> <p>5.3. Mariage forcé ou précocité et mutilations.</p> <p>5.5. Participation et accès aux postes de direction.</p> <p>8.7. Exploitation des enfants, traite, travail forcé.</p>	<p>1.1. Extrême pauvreté.</p> <p>1.2. Pauvreté.</p> <p>10.2. Autonomisation et intégration.</p>
<p>4.7. Education à la citoyenneté.</p> <p>8.7. Exploitation, traite et travail forcé des enfants.</p> <p>5.5. Participation et accès aux postes de direction.</p>	<p>16.1. Réduction de toutes formes de violence.</p> <p>16.3. Etat de droit et accès à la justice.</p> <p>16.4. Lutte contre la criminalité organisée (FFI, trafic d'armes).</p> <p>16.5. Lutte contre toute forme de corruption.</p> <p>16.6. Institutions efficaces et efficientes.</p> <p>16.9. Accès à l'identité juridique (acte d'état civil).</p>	<p>1.1. Extrême pauvreté.</p> <p>1.2. Pauvreté.</p> <p>8.7. Exploitation, traite et travail forcé des enfants.</p> <p>10.2. Autonomisation et intégration.</p>



5.2.

Résultats de la constitution des paquets d'interventions

Les résultats de l'atelier nous ont permis de mettre en exergue quatre (4) paquets d'interventions respectivement dans les domaines santé et cadre de vie, éducation, économie, capital naturel, et gouvernance. Ces paquets d'interventions a été réalisée à travers un processus participatif et inclusif avec toutes les parties prenantes au développement de la Région Ihorombe. Ils regroupent 73 interventions antérieurement

identifiées dans la Région et qui sont porteuses de changement, visant à atteindre les cibles des ODD prioritaires. Compte tenu de l'approche intégrée et de synergies sectorielles, les paquets d'interventions sont susceptibles d'entretenir des relations d'interdépendance entre eux. Le tableau suivant présente la synthèse des travaux de regroupement des cibles prioritaires en paquets de cibles intégrées.

Tableau 35 : Les paquets d'interventions intégrés de la Région Ihorombe

Package	Domaine
1	Croissance économique Développement des filières agricoles à forte valeur ajoutée tout en améliorant la résilience des infrastructures routières, de transport et de production et en intégrant, l'éducation pour le DD, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la sécurité publique.
2	Développement Social Amélioration de l'intégration sociale pour un développement durable et harmonieux tout en considérant l'aspect genre et les personnes vulnérables.
3	Aménagement territorial et Environnement Développement d'un territoire résilient en mettant en exergue la gestion rationnelle des ressources naturelles.
4	Gouvernance et état de droit Lutte contre toutes les formes de corruption et amélioration de l'efficacité des institutions publiques

Remarques

- Les coûts sont juste à titre indicatif, à partir de plusieurs sources, tels que l'extrapolation des éléments de costing des plans nationaux, des coûts des projets dans d'autres Régions, et des coûts unitaires standards pour certaines interventions. Des écarts par rapport à la réalité peuvent, en effet, s'infiltrer à travers les coûts estimatifs proposés dans le cadre du présent rapport.
- Il s'avère indispensable d'effectuer des études de faisabilité sur le terrain pour avoir des coûts plus fiables et se rapprochant le plus à la réalité.
- Pour les nouvelles interventions, et à l'endroit des interventions au niveau desquelles on n'a pas pu trouver des éléments de coût fiables, on a préféré mettre « ND » ou « Non disponible » pour ne pas biaiser les éventuelles prises de décision.

5.2.1.

Paquets d'interventions sur la « croissance économique »

L'économie de la Région Ihorombe est caractérisée par des potentialités économiques riches mais faiblement exploitées. Dans la Région, on assiste à une faiblesse de la productivité, occasionnée, d'une part, par les difficultés liées à l'accès aux

facteurs de production, et d'autre part, par le manque de professionnalisme.

Les difficultés liées à l'environnement des affaires constituent l'un des obstacles à l'expansion économique de la Région Ihorombe. Lors de l'atelier d'identification des paquets d'intervention, les obstacles majeurs ci-après ont été identifiés :

- la faiblesse de l'accès à l'énergie : l'énergie étant un facteur incontournable dans l'accroissement de la productivité économique et la promotion



de la majorité des secteurs à forte valeur ajoutée, la faiblesse de sa disponibilité, plus accentuée en milieu rural, constitue un obstacle non négligeable à l'expansion économique de la Région notamment dans le secteur industriel. Mais comme la compétence de la Région en la matière est très limitée, les participants ont opté pour promouvoir les unités de transformation à base communautaire qui sont autonome en matière d'énergie. En revanche, l'énergie pour la cuisson est primordiale pour le bien-être des ménages mais également pour la protection de l'environnement, le secteur énergie est prioritaire pour le capital social et environnemental ;

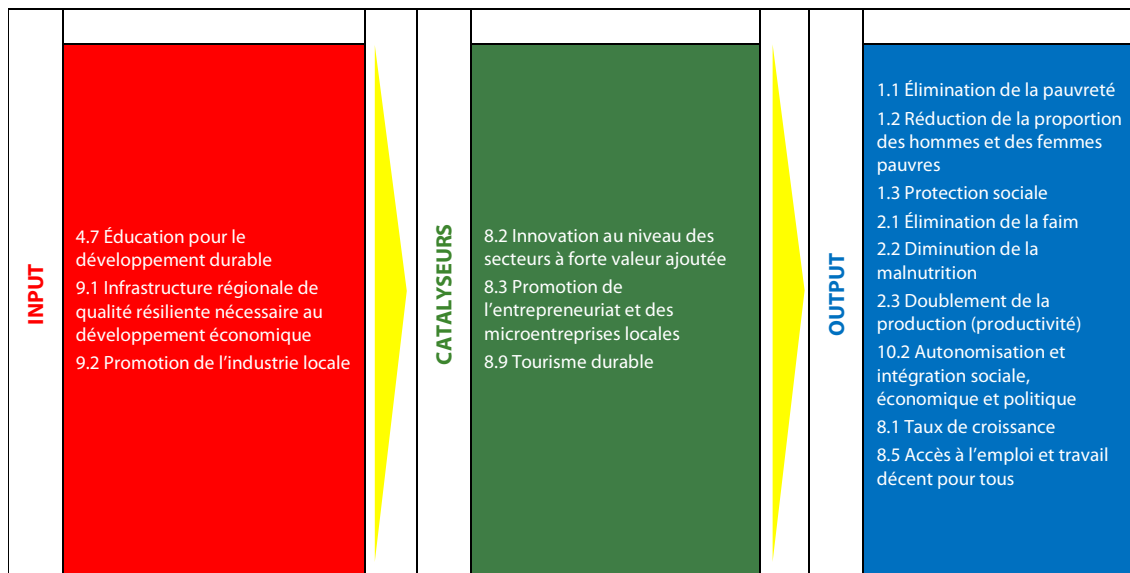
- la dégradation généralisée des infrastructures routières : les infrastructures routières constituent les artères de l'économie et le développement économique d'une Région en dépend en grande partie. Pour le cas de la Région Ihorombe, on assiste à des enclavements de la plupart des zones productrices de produits locaux, lié à l'état des liaisons routières. L'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'enclavement est conséquent. Il limite les activités commerciales et diminue le prix d'achat du paddy par les collecteurs dans les zones enclavées. L'autoconsommation constitue alors

la stratégie adoptée par les producteurs, avec la plupart des cas un déficit de la production ;

- les problèmes liés à l'accès à la terre et à l'aménagement du territoire : l'accès à la terre et l'aménagement des zones d'investissement constitue encore une problématique d'actualité dans la Région Ihorombe. Les conflits fonciers sont courants malgré l'importance des terres disponibles. On observe une concurrence entre l'élevage bovin et l'extension des rizières à Ihoay. Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire date de 2008 et mérite d'être mis à jour ;

- les infrastructures de production et de commercialisation constituent également un blocage pour le développement des filières à forte valeur ajoutée. La création de valeur se situe au niveau de la production (Forte utilisation de main d'œuvre, utilisation importante d'intrants, etc.) mais également au niveau de la transformation notamment des produits agricoles. Mis à part les problèmes liés à l'insécurité, l'état des infrastructures de production et de commercialisation limite les initiatives privées.

Le paquet « croissance économique » regroupe les cibles des ODD interdépendantes ci-après :



Ainsi, afin de résoudre les problématiques de la croissance économique dans la Région, la mise en œuvre des programmes ci-après sont proposées :

« Développement des filières à forte valeur ajoutée tout en améliorant la résilience des infrastructures routières, de transport et de production et en intégrant, l'éducation pour le Développement Durable, la sécurité alimentaire

et nutritionnelle, ainsi que la sécurité publique et respectant les droits de l'homme ».

1. promouvoir les filières relatives à la sécurité alimentaire en association avec une éducation nutritionnelle ;
2. promouvoir les filières agricoles à forte valeur ajoutée avec une gestion efficiente de l'eau et des infrastructures résilientes ;
3. promouvoir les filières d'élevage à forte



valeur ajoutée et nutritionnelle respectueux de l'environnement ;

4. développer les filières non agricoles à forte valeur ajoutée en respectant l'environnement et les droits de l'homme.

Pour permettre la réalisation des quatre (4) programmes susmentionnés, la matrice des interventions ci-après propose d'entreprendre 33 interventions phares.

Tableau 36 : Matrice des interventions du paquet croissance économique

Programmes	Interventions phares	Coût ³	Délai
Promouvoir les filières alimentaires en association avec une éducation nutritionnelle	Développement des filières alimentaires et à forte valeur nutritionnelle (riz, cultures maraichères, etc.) notamment dans les zones déficitaires en riz : Ihosy, Andohan'lakaka (Priorité 1 ⁴)	39.000 ⁵	CT
	Redynamisation et opérationnalisation des 60 sites ONN existants		CT
	Mise en place des CEP « jardins potagers » dans les sites ONN ciblant les groupes de femmes et dans les écoles primaires (nombre total 60)	673.900 ⁶	CT
	Création des sites ONN dans les zones manquantes concernant huit communes : Andranombao, Volambita, Begogo, Ivongo, Kotipa, Ankily, Antsoha, Menamaty Iloto,		CT
	Réhabilitation en priorité P1 des infrastructures routières des zones non accessibles toute l'année en utilisant la technique HIMO : lakora - Begogo : 92 Km ; Ranotsara - lakora : 45 Km, Ivongo à 30 km d'Ivohibe	55.350 /Km	CT
	Développement de la riziculture pour améliorer la sécurité alimentaire grâce à la construction de barrage dans les zones déficitaires en riz en priorité P1 et respectant les normes NIHYCRI : Rivière Ihosy: (1) Barrage be, (2) Sous le pont Morarano, Rivière Malio, Fokontany Mandabe, Beraketa et Ankiliabo, Rivière Menarahaka, Andrea et à Mahabo qui est déjà financé par DEFIS	4.280 ⁷ /Ha	CT
	Réhabilitation et extension des RHA avec installation de jeunes sur les superficies supplémentaires aménagées aux normes NIHYCRI	2.600 ⁸ – 4.300 ⁹ /Ha	CT et MT
Promouvoir les filières agricoles à forte valeur ajoutée avec une gestion efficiente de l'eau et des infrastructures résilientes	Développement des filières existantes à forte valeur ajoutée : L'arachide, le haricot (District d'Iakora), les cultures maraichères, l'arachide, le haricot, le géranium (District d'Ihosy), le maïs, la canne à sucre (District Ivohibe)	39.000 / Filière	CT et MT
	Développement de nouvelles filières à forte valeur ajoutée : la vanille, le café, la canne à sucre (District Ivohibe), la canne à sucre, géranium, plantes médicinales (District Ihosy)	39.000 / Filière	MT
	Réhabilitation et développement des Infrastructures de transports fluviale, des pistes piétonnes et cyclables et promotion des Moyens Intermédiaires de Transport (MIT) : Aménagement d'empiètement d'Iakora - Begogo	52.000 ¹⁰	MT
	Développement des unités de transformation agricoles à base communautaire, gérées par des associations de femmes et jeunes et autonome en source d'énergie renouvelable : - Satrokala et Andiolava ▪ Unité d'extraction d'huiles essentielles pour les jeunes (FORMAPROD) - Ranotsara Nord, Begogo ▪ Unité d'extraction de l'huile d'arachide (celui de FVTM à Ranotsara à opérationnaliser) - Ivohibe, Ivongo et lakora ▪ Unité d'extraction du miel (centrifugeuse) - Antambohobe, Analaliry et Ambia ▪ Unité de transformation de la canne à sucre	60 /Unité	MT et LT
	Appui à la commercialisation des voanjobory vers Antsirabe (Andohan'lakaka) et des tomates vers Toliara (Ambatolahy, Tolohomiady, Ihosy, Ambia)	346 ¹¹	CT et MT
Étude suivie de réhabilitation et construction des Infrastructures de commercialisation : GCV, stockage, marché, etc. - Ranotsara Nord ▪ 2 GCV de 100 et 10 tonnes pour le riz (Partenaire FEIS, FERT, AROPA) - Ivohibe ▪ 1 GCV (AROPA) - Maropaika ▪ 1 GCV de 50 tonnes pour les jeunes (FORMAPROD) - Antaramena ▪ 1 GCV de 40 tonnes (AROPA) - Andiolava ▪ 1 Magasin de stockage	0,212 ¹² /Tonne et 3,9 ¹³ /GCV	CT	

³ En USD

⁴ Priorité 1 : Urgent et important

⁵ Inclue : Concertation des acteurs de la filière riz et filière nutritionnelle, plan de développement de la filière, mise en relation OPR et Secteur privé et gestion de conflits

⁶ pour les 60 sites avec 10 femmes /sites pendant 10 jours de formation

⁷ Nouveau et Extension (Avec barrages)

⁸ Réhabilitation

⁹ Nouveau et Extension (Avec barrages)

¹⁰ Forfait

¹¹ Inclue : Petites Infrastructures et équipements post-récoltes, Équipements de stockage au niveau EAF (silos, sac étanches), Petites Infrastructures collectives de conditionnement, Réhabilitation des marchés communaux dans les 5 communes

¹² Coût de l'infrastructure supérieur à 50 tonnes

¹³ Equipement de stockage au niveau EAF (silos, sacs étanches)



Tableau 36 : Matrice des interventions du paquet croissance économique (suite)

Programmes	Interventions phares	Coût	Délai
	Réhabilitation des Infrastructures routières de Priorité 2 ¹⁴ suivant l'approche HIMO : Ihozy Iakora 132 km, Ihozy Ranotsara (87 km), réhabilitation de pont entre Ranotsara et Volambita, Ivohibe – Ivongo (109Km), Antambohobe Ivohibe (30 km), Ranohira-Menamaty (98 km) ou ouverture route Iloto-Satrokala	213/Km	MT
	Réhabilitation infrastructures agricoles de production existants et construction de nouvelles Infrastructures de production résilientes avec gestion efficace des ressources en eau et source énergétique renouvelable (Irrigation goutte à goutte, système d'irrigation avec pompe solaire) et appui potentiel à l'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> - Andranombao, Volambita, Andohan'Ilakaka <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : Promotion de fumier et compost - Ivongo <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existant : Unité de production de ruche améliorée (Partenaire CI), Mise en place de pépinières plants café (FORMAPROD), Distribution de plants vanille (FORMAPROD) ▪ Iakora, Begogo, Ihozy, Analaliry, Irina, Tolohomiady, Soamahatasy, Ambia, Ranohira, Antsoha, Menamaty Iloto <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : Facilitation de pulvérisateur, Structuration et appui en petit matériel, Semences résilientes, Lutte biologique, Promotion de fumier et compost, Promotion du Kit SMI, pompe solaire, REEPS - Ambatolahy <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : Facilitation de pulvérisateur, Structuration et appui en petit matériel, Semences résilientes, Lutte biologique, Promotion du Kit Surface Minor Irrigation (SMI), pompe solaire, Lutte vs Chenille Légionnaire d'Automne (CLA), Semences résilientes, Matériels agricoles, Promotion de fumier et compost, - Andiolava, Sakalaly, Satrokala <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : kit SMI géranium, Lutte vs CLA, Semences résilientes, Matérielles agricoles, Promotion de fumier et compost 	57.400 ¹⁵ pour les semences 150.000 pour l'appui aux intrants et petits matériels 3.000 pour les mini-irrigation, irrigation goutte à goutte et kit SMI 25.000 par REEPS	MT et LT
	Développement de la riziculture grâce à la réhabilitation et à la construction de barrages <ul style="list-style-type: none"> - en priorité P2 : Rivière Anakondro, fokontany Anjasoatanimbary, Fokontany Manambaroa 1 et 2 et ; - en priorité P3 : Rivière Menarahaka, fokontany Bevolombava, rivière Menarahaka fokontany Marosakoa, rivière Menarahaka fokontany Andrasoa, Rivière Ihozy, fokontany Amaravoaha, rivière Ihozy, fokontany Analaliry, rivière Ihozy, fokontany Bekapoaka. 	4.300 ¹⁶ /Ha	MT et LT
	Développement des centres de formations <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des Champ École Paysan (CEP) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CEP oignon avec unité de pompage solaire et kit SMI - Centre de formation tel que celui de l'ONG S' Gabriel ayant une expertise en transformation de la canne sucre 	1.541.000 ¹⁷ pour les CEP	MT
Promouvoir les filières d'élevage à forte valeur ajoutée et nutritionnelle respectueuses de l'environnement	Réhabilitation des infrastructures de productions existantes de l'élevage et appui potentiel à l'élevage : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des ruches améliorées autour des Aires protégées : ruche améliorée, assistance technique, centrifugeuse, • renforcement de la pisciculture : étang de production d'alevins et d'élevage • Amélioration de race, ovin, caprin : abreuvoir avec gestion efficace de l'eau et énergie solaire, système d'engraissement • Augmentation des couloirs de vaccination - Ankily <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : Facilitation construction/réhabilitation d'étang piscicole, Promotion des races adaptées et résilientes - Ranotsara nord <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existant : 2 couloirs de vaccination privés ▪ Potentiel : Mise en place de Couloir de vaccination communautaire, MMAV, Facilitation construction/réhabilitation d'étang piscicole, Promotion des races adaptées et résilientes - Andranombao <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existant : Couloir de vaccination ▪ Potentiel : MMAV - Volambita, Begogo, Analavoka, Maropaika, Antaramena, Kotipa, Antambohobe, Mahaso, Analaliry, Irina, Andiolava, Sakalaly, Menamaty Iloto, Soamatasy, Ambatolahy, Satrokala, Ranohira, Antsoha, Andohan'Ilakaka, Ilakakabe, Ambia, Sahambano <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : MMAV, Mise en place de Couloir de vaccination, Promotion des races bovines adaptées et résilientes - Ivohibe <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : Mise en place de Couloir de vaccination, MMAV, Facilitation construction et réhabilitation d'étang piscicole, Mise en place d'infrastructure d'accueil pour le tourisme solidaire, - Iakora <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existant : Appui technique pour le maintien de reine destiné aux unités de production de ruche améliorée financées par MNP ; ▪ Potentiel : Unité de production de miel (potentiel partenariat avec CI) ; Mise en place de Couloir de vaccination, MMAV, Kits Abreuvoir, Facilitation construction d'étang piscicole 	Couloir de vaccination coût Non déterminé	MT et LT

¹⁴ Priorité 2 : Non urgent mais important

¹⁵ Inclure la multiplication des semences, leur certification, l'appui à la production et à la diffusion, au stockage et test et promotion d'espèces

¹⁶ Nouveau et Extension (Avec barrages)

¹⁷ Inclure la mise en place du CEP avec KIT CEP et la formation des producteurs sur CEP pendant 10 jours



Tableau 36 : Matrice des interventions du paquet croissance économique (suite)

Programmes	Interventions phares	Coût	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - Zazafotsy <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentiel : MMAV, Facilitation construction/réhabilitation d'étang piscicole, Promotion des races adaptées et résilientes - Menamaty Iloto, Soamatasy, Ambatolahy, Satrokala Potentiel : Mise en place du Couloir de vaccination, MMAV, Promotion des races adaptées et résilientes, Kits Abreuvoir		
	Construction d'un réseau d'abattoirs au niveau des CU Ihosy, CR Satrokala	61.400 /Unité	MT et LT
	Mise en normes des Tsenan'omby existants et autres infrastructures de commercialisation pour l'élevage	15.000 / Unité	CT
	Mise en place d'un Guichet fiscal unique pour les ventes de bovidés (Satrokala, Ranotsara Nord, Ivohibe, Soamahasasy)	Non déterminé	CT
	Développement des formations techniques sur les activités génératrices de revenu résilientes (élevage à cycle court, culture de contre saison, culture de rente, artisanat, etc.)		CT
Développer les filières non agricoles à forte valeur ajoutée en respectant l'environnement et les droits de l'homme	Facilitation matériel d'exploitation des Ressources minières dans la Région	20.000 ¹⁸	MT
	Éradication du travail des enfants		MT
	Appui au Contrôle et aux respects des cahiers de charges pour les Grandes mines CR. (Ilakaka, Sahambano, Analavoka, Iakora)		CT
	Mise en œuvre des cahiers de charge environnementale et sociale du secteur mine		CT
	Respect et contrôle des cahiers de charge Environnementale et sociale		CT
	Mise en place guichet unique des ressources minières (Iakora, Analavoka, Zazafotsy)	10.000 ¹⁹	CT
	Formalisation des petites mines: création association CR. (Ilakaka, Sahambano, Analavoka, Iakora), Identification des petits exploitants,		CT
	Promouvoir le tourisme solidaire impliquant <i>les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables</i>		CT
	Développement des pépinières, de reboisement à Sahambano et de four amélioré pour les Bois énergie à Ranohira	Non déterminé	CT
	Développement des centres de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Centre de formation sur la filière bois à Andranohira - Centre de formation des Agents Communautaire en Agro-Foresterie (ACAF) - Centre de formation en gemmologie - Centre de formation pour les Personnes en Situation d'Handicap (PSH) 		CT et MT

¹⁸ Forfait 20.000 USD

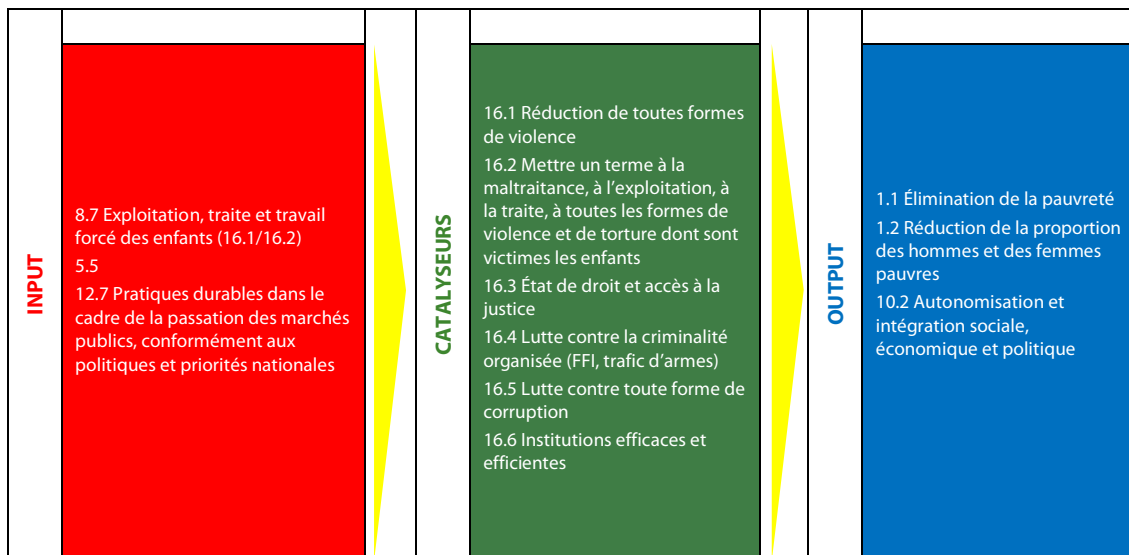
¹⁹ Forfait de 10.000 USD

5.2.2. Paquets d'interventions du domaine « Gouvernance »

En matière de gouvernance, la Région d'Ihorombe fait face aux problèmes d'abus de pouvoirs des autorités administratives et à la prolifération de la corruption sous toutes ses formes. Outre le manque de moyens (humains, financiers, matériels) des STD/ CTD, la faible capacité technique des responsables, le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques et la faible implication des populations locales, notamment les groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées) dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques locales.



Le paquet "Gouvernance et Etat de droit" regroupe les cibles des ODD ci-après :



Ainsi, en vue d'améliorer la situation régionale face aux problématiques de gouvernance et de l'Etat de droit, il est proposé de mettre en œuvre trois (3) programmes qui se répartissent dans neuf (9) axes de développement :

- lutter contre toutes les formes de corruption et améliorer l'efficacité des institutions publiques en particulier au niveau des passations de marchés publics ;
- lutter contre toutes les formes de violence et en particulier celles dont victimes les enfants

dont l'exploitation, la traite et le travail forcé des enfants ;

- faire respecter l'Etat de droit et promouvoir la citoyenneté ;
- mettre en place une coordination intersectorielle.

Pour permettre la réalisation des quatre (4) programmes susmentionnés, la matrice des interventions ci-après propose d'entreprendre 44 interventions phares.

Tableau 37 : Matrice des interventions du paquet « Gouvernance et Etat de droit »

Programmes	Interventions phares	Coût (USD)	Délai
Lutter contre toutes les formes de corruption et améliorer l'efficacité des institutions publiques	Amélioration de l'efficacité des institutions publiques	500.000	CT
	Appui à la programmation budgétaire et à la comptabilité publique	150.000	CT
	Lutte contre la corruption au niveau des passations des marchés publics	100.000	CT
	Renforcement et redynamisation du service de contrôle et des cellules anti-corruption	400.000	CT
	Contrôle suivant les spécificités des cahiers de charges, analyse technique "moins disant"	120.000	CT
	Lutte contre les autres formes de corruptions	100.000	CT et MT
	Évaluation de la fonctionnalité des cellules anti-corruption et la mise en place des standards de service	80.000	CT
	Définition des mesures pénalisantes et incitatives	10.000	CT
	Lutte contre les rabatteurs à tous les niveaux (justice, mairie, interne et externe des services administratifs, conflits sociaux.)	60.000	CT et MT
	Revu du système / de la chaîne de corruption (délai de traitement, coût, peur de l'Administration, acceptation par la société)	20.000	CT
	Sensibilisation, communication, orientation de la population vers TRANO ARO ZO (PPP, MinJus, centre de counseling)	50.000	CT
	Vulgarisation et Appui au TRANO ARO ZO, représentant par commune	20.000	CT



Tableau 37 : Matrice des interventions du paquet « Gouvernance et Etat de droit » (suite)

Programmes	Interventions phares	Coût (USD)	Délai
Lutter contre toutes les formes de violence et en particulier celles dont victimes les enfants dont l'exploitation, la traite et le travail forcé des enfants	Diffusion et sensibilisation de la population sur la loi n° 2019-008 du 16 janvier 2020 relative à la lutte contre les Violences Basées sur les Genres	80.000	CT
	Amélioration de la Plateforme de coordination intersectorielle sur la lutte contre les VBG comité ad hoc, CECJ : police, gendarme, santé, population, éducation, Trano Aro Zo	100.000	CT
	Mise en place de centre de prise en charge intégrée de VBG	100.000	MT
	Réinsertion économique des femmes victimes de VBG	40.000	MT
	Poursuite de la formation de MPPSPF et Trano Aro Zo	75.000	CT
	Mise en place d'un centre de réinsertion professionnelle	75.000	MT
	Diffusion et sensibilisation de la population sur le dispositif institutionnel de protection de l'enfance	30.000	MT
	Réinsertion des enfants en milieu scolaire	75.000	CT
	Sensibilisation des parents sur le Droit de l'Enfant	50.000	LT
	Limitation des centres commerciales tels que les boites de nuit, les bars, etc.	50.000	CT
	Insertion professionnelle des parents (Cas Ranohira : coupe et couture, broderie)	100.000	MT
	Surveillance de la migration des femmes : prostitution	50.000	CT
	Promotion du Planning Familial : grossesse non souhaitée	120.000	CT
	Renforcer la formation dans l'élaboration d'une politique publique	10.000	MT
	Lutte contre la criminalité organisée (FFI, trafic d'armes)	200.000	MT
	Mise en place de Compagnie de gendarmerie par district	800.000	CT
	Mise en place d'un poste avancée par commune	800.000	CT
	Dotation d'armes aux groupes d'auto-défense mais stocker au niveau de la gendarmerie	600.000	CT
	Renforcement de capacités et redynamisation des quartiers mobiles (Rédaction PV, système de communication etc.)	200.000	CT
	Mobilisation et redynamisation des Kalony	5.000	CT
Dotation de téléphone par commune	33.000	CT	
Redynamisation des comités de vigilance au niveau de commune dans les zones isolées	10.000	CT	
Faire respecter l'Etat de droit et promouvoir la citoyenneté	Redynamisation, ouverture et amélioration des environnement pour, faire participer les femmes, les jeunes et les représentants des enfants dans les structures locales de concertation au niveau des communes ainsi que leurs Représentants au niveau des Régions	10.000	CT
	Mise en place des Structures Locales de Concertation (SLC)	66.000	CT
	Intégration des lignes de motivation dans le budget primitif	40.000	CT
	Mobilisation des ressources internes	75.000	CT
	Renforcement des capacités des par les autorités fiscale par rapport à leurs droits	80.000	CT
	Facilitation de l'accès à la justice en prenant des mesures pour limiter les intermédiaires	20.000	MT
	Augmentation des nombres d'audience foraine	100.000	CT
	Construction de nouveau tribunal à Ivohibe, Iakora, Ranohira	300.000	CT
	Mise en place d'un Conseil juridique au niveau des Districts (Trano Aro Zo)	60.000	CT
	Faire du lobbying, plaidoyer au niveau central par rapport à la construction de nouveau tribunal	10.000	CT
	Éducation à la citoyenneté	40.000	CT
	Faire respecter les lois et les règles en vigueur par les Autorités compétentes, mais aussi sensibiliser la population pour avoir conscience de ses droits et devoirs envers la société	20.000	MT
Faire émerger les initiatives locales de développement dans les plans de développement	100.000	CT	
Mettre en place une coordination intersectorielle	Appui institutionnel aux différentes structures en place impliquées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes	10.000	CT
	Coordination des programmes	10.000	CT
	Suivi-évaluation des programmes	100.000	CT

5.2.3.

Paquets d'interventions du domaine « Éducation, santé et cadre de vie »

Les principaux problèmes dans le domaine de la santé résident dans le faible accès physique aux formations sanitaires, la faible qualité des prestations du personnel, ainsi que le manque d'accès aux informations pour le bien-être et l'amélioration du cadre de vie décent.

L'évacuation sanitaire vers les CHD pose des problèmes sérieux à cause des difficultés d'accès au chef-lieu du district. Il en est de même des évacuations sanitaires vers le CHRR. La plupart des formations sanitaires nécessitent des dotations en matériels, équipements et en médicaments essentiels. En effet, la disponibilité des médicaments est aléatoire.

A ces problèmes s'ajoute celui de l'insuffisance du personnel médical. L'éloignement et l'insécurité dissuadent les spécialistes à s'installer dans les zones rurales. La Région est confrontée à différents niveaux de problèmes.

De plus l'accès à l'eau potable et l'assainissement ainsi que la malnutrition restent très problématiques dans la Région.

Les traditions et coutumes non favorables au développement sanitaire : le mariage précoce est un phénomène qui touche considérablement la Région.

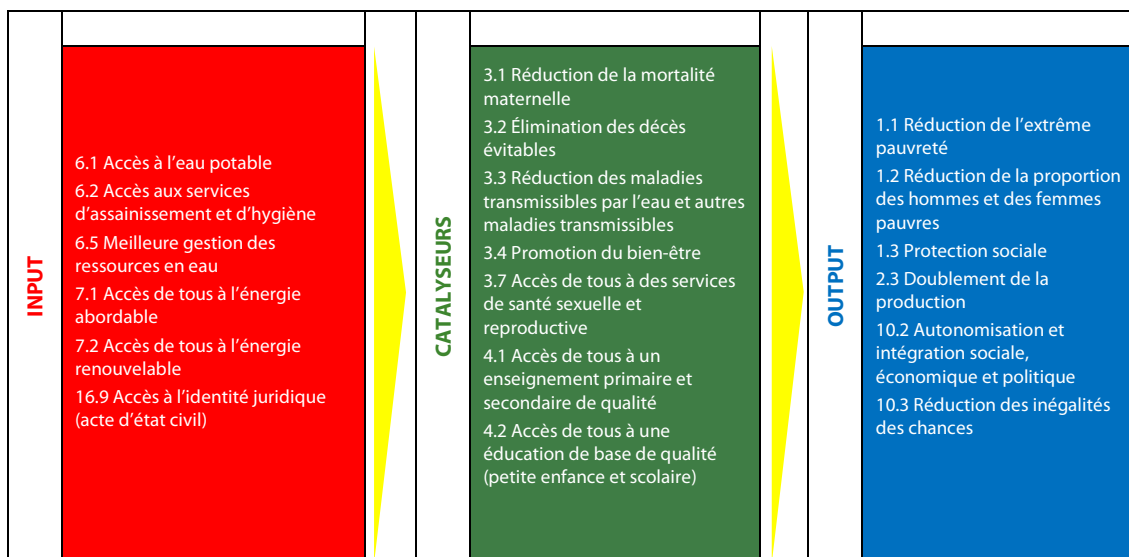
Le secteur éducatif rencontre des problèmes d'encadrement, d'équipement et surtout d'effectif des enseignants (quantité et qualité) qui viennent s'ajouter à la mauvaise répartition des établissements. Par conséquent, au moins la moitié des enfants de la Région n'ont pas accès à l'éducation.

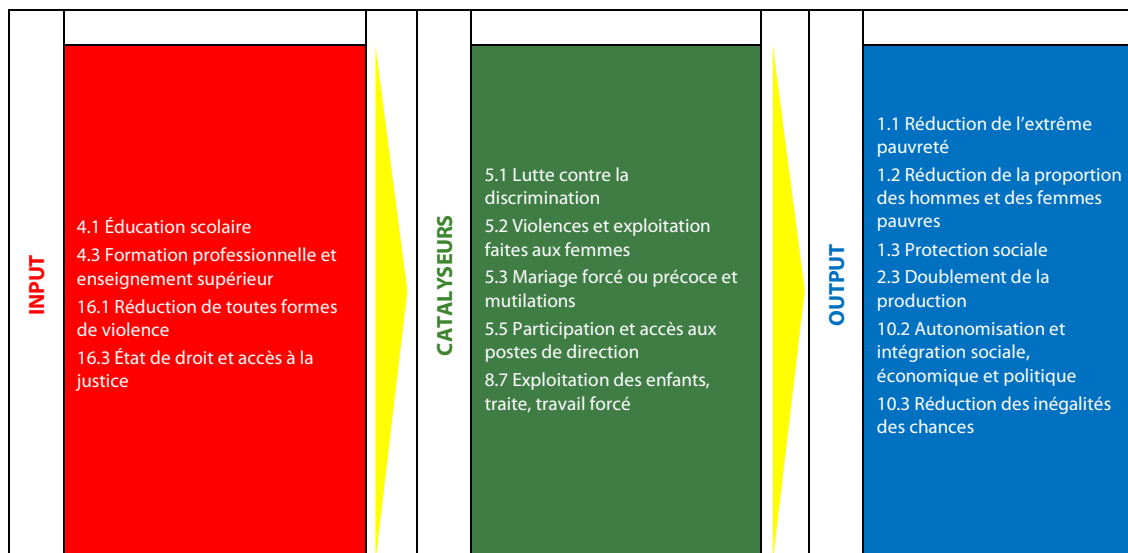
Un faible accès aux systèmes éducatifs : l'éducation joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité du capital humain. Elle intervient dans plusieurs domaines sociaux dont, entre autres, l'acquisition des connaissances nécessaires à l'amélioration de la santé, du cadre de vie, et à la promotion des comportements adéquats au développement durable. Dans la Région d'Ihorombe, la difficulté d'accès à l'éducation de base constituerait encore un obstacle majeur.

Il est urgent d'assurer l'accès aux services sociaux de base à travers une éducation et des soins de santé de qualité adaptés aux besoins de la population, un cadre de vie sain, et un accès à l'eau potable et à une structure d'assainissement adéquate aux normes d'hygiène de bas.

Un cadre de vie de basse qualité : la qualité du cadre de vie est liée à plusieurs facteurs tels que l'accès à l'eau, l'accès aux logements et l'accès à l'assainissement.

Le paquet « Education, santé et cadre de vie » vise à rechercher les interventions pour la mise en œuvre des cibles des ODD ci-après :





Ainsi, le deuxième paquet intégré d'intervention identifié concerne l' « Amélioration de l'intégration sociale pour un développement durable et harmonieux tout en considérant l'aspect genre et les personnes vulnérables ». La mise en œuvre de ce paquet se concrétise à travers la réalisation de quarante-neuf (49) interventions regroupées dans 12 programmes :

- renforcer du programme « jugement supplétif EKA » par commune ;
- mettre aux normes des ressources humaines de santé en quantité et en qualité et promouvoir leurs performances ;
- mettre aux normes les infrastructures et équipements techniques ;
- renforcer la lutte contre les maladies transmissibles Assurer l'approvisionnement en intrants médicaux ;

- recruter un nombre suffisants d'éducateurs de bonne qualité ;
- développer et mettre en œuvre un système de protection sociale ;
- amélioration de l'accès à l'énergie ;
- améliorer l'accès à l'assainissement ;
- lutte contre l'analphabétisme ;
- mise en place de Centres de Formation Professionnelle par commune ;
- mise en place de Lycées Techniques et Professionnelles par district ;
- mettre aux normes les infrastructures et équipements techniques.

Tableau 38 : Matrice des interventions du paquet « Développement social »

Programmes	Interventions phares	Coût (USD)	Délai
Renforcement du programme « jugement supplétif EKA » par commune	Mise en œuvre des opérations de jugement supplétif et de délivrance des actes d'état-civil et de CNI.	2 600 000	CT
	Attribution des copies de naissances et des Cartes d'Identité Nationale en partenariat avec Rain Forest.	150.000	CT
	Mise en place d'un mécanisme d'enregistrement systématique des naissances.	500,000	CT
	Sensibilisation de la population surtout les femmes et les jeunes sur l'établissement de la CNI.	100,000	CT
Mettre aux normes des ressources humaines de santé en quantité et en qualité et promouvoir leurs performances	Plaidoirie au niveau de MinSan pour le recrutement du personnel de santé.	10,000	CT
	Renforcement des capacités des agents de la santé Dotation de matériels informatique avec connexion internet au niveau de chaque formation sanitaire.	100,000,	CT
Mettre aux normes des infrastructures et équipements techniques	06 Constructions de CSB : CR Satrokala : Ambararatabe, CR Mahaso Salaza, CR Ranohira Andriatomiry ; CR Ilakakabe Andravindahy ; CR Begogo Mahanoro ; CR Ivohibe Ampandra.	600,000	CT
	Réhabilitation du CSB de Kiremba.	130,000	CT



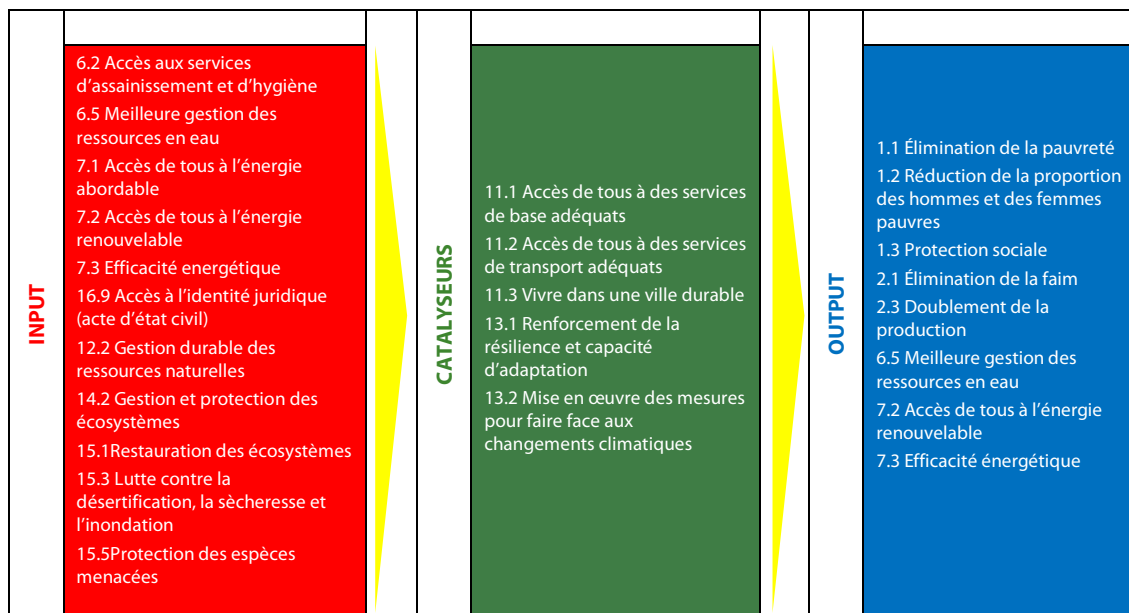
Tableau 38 : Matrice des interventions du paquet « Développement social » (suite)

Programmes	Interventions phares	Coût (USD)	Délai
Mettre aux normes des infrastructures et équipements techniques	Mise en place de 3 Transformateurs et 80 poteaux pour l'électrification à Ivohibe et à Ranohira.	500.000	CT
	Mise en place des infrastructures d'adduction d'eau potable dans 31 CSB.	1.050.000	CT
	Amélioration des Phagecom par CSB et opérationnalisation du FANOME.	330 000	CT
Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles	Dotation en équipement respectant la norme dans 31 CSB (table d'accouchement, KIT : Consultation Externe, petite chirurgie, kit d'accouchement).	1.700.000	MT
	Promotion de la vaccination contre les maladies.	150.000	CT
	Renforcement des activités de prévention et de lutte contre le vecteur du paludisme.	100.000	CT
	Assurance dans la prise en charge correcte des paludéens.	100.000	CT
	Assurance dans la prise en charge des Tuberculoses multi-résistant.	100 000	CT
	Assurance dans la maîtrise de la co-infection tuberculose-VIH.	150 000	CT
Assurer l'approvisionnement en intrants médicaux	Renforcement du dépistage et la prise en charge de la tuberculose chez les enfants.	100 000	CT
	Amélioration de la capacité de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA et IST.	70 000	CT
	Disponibilité des intrants au niveau de la mise en œuvre des programmes de santé (réactifs, médicaments, matériels, etc.).	400 000	CT
Recruter des éducateurs, en quantité et en qualité,	Redynamisation au niveau régional la Chaîne d'approvisionnement des médicaments.	50.000	CT
	Opérationnalisation des COGE/CCDS/COSAN.	100.000	CT
Mettre aux normes des infrastructures et équipements techniques	Plaidoyer pour le recrutement des enseignants correspondant aux effectifs des élèves.	50 000	CT
	Organiser des formations et des recyclages périodiques des enseignants.	100 000	CT
	07 Construction d'infrastructures scolaires en norme (salle de classe, Bibliothèque, avec accès à l'eau et l'énergie solaire). Ihosy, Ranohira, Ivohibe, Ilakakabe, Andravindahy ; Mahanoro ; Ampandra.	8 800 000	CT
	Réhabilitation des établissements scolaires EPP.	900 000	CT
	Dotation de tables bancs et mobiliers dans les établissements scolaires des CR Zazafotsy, CR Mahasoa.	1 000 000	CT
Mise en place des Lycée Technique et Professionnelle par district	Construction des cantines scolaires dans tous les EPP.	1 000 000	CT
	Mise aux normes des infrastructures et équipements techniques de gestion de l'eau.	1 700 000	CT
Mise en place des Centre de Formation Professionnelle par commune	Construction des bâtiments pour un lycée technique professionnel par district Ivohibe, Iakora.	3 800 000	CT
	Ranotsara, Ranohira avec des ateliers et laboratoires correspondants.	170 000	CT
	Recrutement des enseignants/formateurs.	800 000	CT
Lutte contre analphabétisme	Construction des bâtiments pour une Centre de Formation Professionnelle CR Ivohibe avec des ateliers et laboratoires correspondants.	170 000	CT
	Recrutement des enseignants/formateurs.	170 000	CT
	Adéquation de la formation et de l'emploi, en mettant l'accent sur l'inclusion et la lutte contre la discrimination de la population vulnérable (femmes, jeunes, etc.).	180 000	CT
Améliorer l'accès à l'assainissement	Éducation fonctionnelle pour les personnes qui ne savent pas lire et écrire.	1 400 000	CT
	Aménagement et l'équipement de centres d'alphabétisation.		
	Mise en place au niveau de chaque Commune des Centres de rescolarisation des adultes.		
	Organisation de campagnes de sensibilisation visant à promouvoir l'utilisation des latrines.	1 700 000.	CT
Opérationnalisation du système de gestion des déchets.			
Dotation des matériels et équipements d'assainissement.			
Entretien des infrastructures et équipements d'assainissement.			
Amélioration de l'accès à l'énergie	Vulgarisation de l'utilisation des panneaux solaires.	90 000	CT
	Alimentation de deux communes rurales en électricité avec les 3 chutes sur Ivohibe - Mahanoro ; District d'Ivohibe.	300 000	MT
	Projet d'électrification par énergies renouvelables Ivohibe - Maropaika) District d'Ivohibe-Région d'Ihorombe.	440 768	CT
Développer et mettre en œuvre un système de protection sociale	Mettre en place des centres d'accueil d'orphelins.	200 000.	CT
	Mettre en place des Centres d'écoute de conseil juridique dans les districts qui n'en sont pas dotés.		
	Organiser une campagne d'information et de sensibilisation basée sur la maltraitance.		
	Protection sociale : sensibilisation (et prise en charge des filles scolarisées) sur les droits des enfants notamment les filles pour l'accès à l'éducation.		
	Système de bourses scolaires notamment pour les filles scolarisées issues des familles vulnérables.		



5.2.4. Paquets d'interventions du domaine « capital naturel »

Le paquet « capital naturel » vise à rechercher les interventions pour la mise en œuvre des cibles des ODD ci-après :



La Région Ihorombe perçoit les changements climatiques comme ayant un impact négatif de premier rang. La récurrence et l'ampleur de ces aléas climatiques (criquets, cyclones et inondations, sécheresse, désertification, ensablement, etc....) dépassent les capacités d'adaptation et de résilience de la population. La forte migration vers la Région entraîne la squattérissations des aires protégées ainsi qu'un accroissement des défrichements et des feux de brousse ; ce qui explique la faible productivité agricole.

A cela s'ajoute le manque d'énergie à coût abordable bien que la Région dispose de potentialités non négligeables en matière de production d'énergie. Les feux de brousse, la désertification des plateaux calcaires ainsi que les pressions liées à la satisfaction des besoins en bois d'énergie affectent également le capital naturel de la Région.

5.2.5. Solutions et mesures en capital naturel

Trois catégories de solutions se dégagent de l'analyse effectuée par la Région qui se traduit par « Le Développement d'un territoire résilient en mettant en exergue la gestion rationnelle des ressources naturelles » :

- élaborer et mettre en œuvre des outils de planification territoriale ;
- appuyer l'élaboration des PLOF et la mise en place des BIF ;
- augmenter la résilience de la population dans la Région d'Ihorombe.

Ainsi pour la mise en œuvre des trois (03) catégories de solution susmentionnées, la matrice des interventions ci-après propose d'entreprendre (11) Interventions phares.

Tableau 39 : Matrice des interventions du paquet « Aménagement territorial environnement »

Programmes	Interventions phares	Coût (USD)	Délai
Élaborer et mettre en œuvre des outils de planification territoriale	Élaborer un plan d'urbanisme (PUDI).	40 000	CT
	Élaborer 31 schémas d'aménagement communal (SAC).	810 000	CT
	Élaborer un Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT).		
Appuyer l'élaboration des PLOF et la mise en place des BIF	Identification des partenaires et donateur potentiel pour élaborer le PLOF et la mise en place d'un BIF.	300 000	CT
Augmenter la résilience de la population dans la région d'Ihorombe	Appui à la mise en œuvre du plan opérationnel contre les chocs climatiques.	100.000	CT
	Lutte contre la pollution urbaine et le contrôle des nuisances.	80.000	CT
	Sensibilisation et l'éducation à l'environnement.	100.000	CT
	Organisation d'une campagne de reboisement (plantes adaptées ou arbres fruitiers) et des restaurations forestières.	80.000	CT
	Protection et la mise en valeur de zones d'intérêt général et de site d'intérêt particulier.	100.000	CT
	Appui à la mise en place des structures de gestion concertée pour protéger les zones sensibles.	60.000	CT
	Appui à la mise en œuvre des PSSE pour les APS.	200 000	CT



5.3.

Le mécanisme de financement et de suivi

Ce défi de financement se pose partout dans le monde, mais avec une acuité particulière dans les pays les moins avancés (PMA), tels que Madagascar. En effet, la mise en œuvre des ODD requiert un investissement conséquent dans presque tous les domaines de la vie économique et sociale tels que : la paix et la sécurité, la santé et l'éducation, l'agriculture et la nutrition, le développement du secteur privé local, la protection de l'environnement, etc. Le Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement (PAAA), adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, présente un cadre complet de financement visant à favoriser le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le PAAA appelle non seulement à mobiliser davantage de ressources, mais également à créer de nouvelles incitations, à canaliser des ressources privées et publiques en vue de l'atteinte des ODD.

5.3.1.

Sources de financement de l'Agenda 2030 au niveau local

Pour relever le défi financier des ODD, la Région d'Ihorombe, comme chaque région de Madagascar, doit non seulement diversifier ses sources de financement, mais passer à une échelle beaucoup plus conséquente de financement, trouver comment mobiliser et affecter ses ressources financières intérieures. Elle doit aussi veiller / plaider pour une meilleure redistribution des ressources entre le niveau central et les collectivités décentralisées tel que stipulé dans la loi « N° 218-11 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2014- 020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des collectivités Territoriales Décentralisées ... ». Aussi, des efforts devraient être faits pour veiller à ce que les transferts budgétaires centraux aux collectivités locales reposent sur des critères de répartition équitables.

La Région devra mettre en place des processus pour faire respecter la législation permettant de collecter les ressources au niveau local. La faible performance de la fiscalité locale est à relever. Un trop grand nombre de Communes ne maîtrise pas les procédures de gestion à cause de l'insuffisance de ressources matérielles et humaines. Il est par ailleurs fortement regrettable que la grande île ne dispose pas d'un cadastre moderne et performant qui permettrait notamment une meilleure collecte de l'impôt foncier.

D'ici à 2030, le financement par les dons de l'APD jouera vraisemblablement un rôle important pour continuer à garantir l'accès à des services de base de qualité. L'aide internationale au développement doit être accrue au travers de l'élargissement des partenaires de Madagascar qui doit davantage marquer sa présence sur la scène internationale et développer une diplomatie économique plus forte pour enrichir ses partenariats au développement.

Le principal avantage comparatif de Madagascar et plus particulièrement des Régions du sud est ses ressources naturelles et sa riche biodiversité. Les partenariats public-privé pourraient aider à mobiliser les investissements privés dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et valoriser les différentes chaînes de valeur qui ont un impact direct sur les moyens de subsistance des communautés. Des investissements importants dans les infrastructures rurales seront également nécessaires pour débloquer des zones où les ressources naturelles sont abondantes mais pas économiquement viables aujourd'hui ; avec le leadership des autorités locales, un forum des partenaires au développement pourrait être organisé chaque année dans la Région à cet effet.

5.3.2. Le suivi

Le suivi de la mise en œuvre des ODD sera réalisé sous le leadership du chef de la Région/ gouverneur de Région. Il réunira chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs du développement de la Région autour de la question du financement des cibles prioritaires des ODD. Deux ateliers seront organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités où les ambitions de réalisation des cibles prioritaires des projets de développement seront présentées aux acteurs. Ces derniers prendront des engagements en vue de financer les projets en lien avec leurs domaines de compétences. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange sera mise en place en vue d'assurer une communication permanente.

Conclusion

Ce rapport de localisation est le fruit d'un large processus de consultations. Les responsables et techniciens des différents départements publics, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers ont contribué aux choix des cibles prioritaires et à la détermination des indicateurs permettant leur suivi. Les populations ont été associées à cet exercice de planification à travers plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges sur les ODD. Il s'agit d'un document de plaidoyer et de mobilisation des ressources en vue d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.

L'Agenda 2030 pour le développement durable avec les ODD sont un levier pour accélérer les efforts nationaux afin de consolider la stabilité du pays et asseoir les conditions favorables à son développement. Les interventions de la Région et de toutes les parties prenantes doivent maintenant se focaliser sur l'atteinte des cibles retenues. Il est venu maintenant le temps de l'action pour que l'espoir suscité par l'Agenda 2030 soit réalisé.





ANNEXES



Annexe 1.

Termes de référence de la mission de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

1. Contexte

Le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans l'organisation des consultations nationales sur les Objectifs de développement durable (ODD) visant à la priorisation nationale des cibles du Programme 2030.

A l'issue de cet exercice de priorisation, le pays dispose maintenant d'un rapport national de priorisation des cibles ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD et qui lui permet de coordonner les différentes interventions de ses partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles, et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur la définition d'approches méthodologiques spécifiques au pays pour la hiérarchisation des cibles.

Résultats de la priorisation nationale des ODD

	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Gouvernance	7	10
Economie	13	15
Social	26	39
Capital naturel	14	15
Objectifs Globaux	4	6
TOTAL	64	85

Pour les prochaines étapes, le PNUD entend être un partenaire et un acteur majeur pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre au niveau local les ODD ou la « localisation des ODD », car c'est au niveau local que des politiques cohérentes peuvent être développées pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

La localisation des ODD constitue pour le PNUD ainsi une nouvelle opportunité de renforcer son programme d'appui à la décentralisation à Madagascar et de promouvoir de nouvelles formes de gouvernance coopérative (multi-niveaux et multi-acteurs) dans une approche intégrée aux niveaux régional et local qui est la pierre angulaire d'une gouvernance efficace favorable à l'égalité d'accès aux services sociaux de base, aux ressources et aux finances au niveau des communautés de base.

Le but de la priorisation locale est de permettre aux parties prenantes régionales et locales de contextualiser les ODD aux réalités dans leurs régions. D'un point de vue opérationnel, la priorisation locale permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe restreint des cibles dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD mise en œuvre dans les régions et contribuera à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La priorisation est également importante à la lumière : *i)* de la capacité de mise en œuvre des politiques et programmes au niveau décentralisé de l'administration et d'autres acteurs concernés ; et *ii)* du défi que son suivi et évaluation impose au système de statistique régionale.

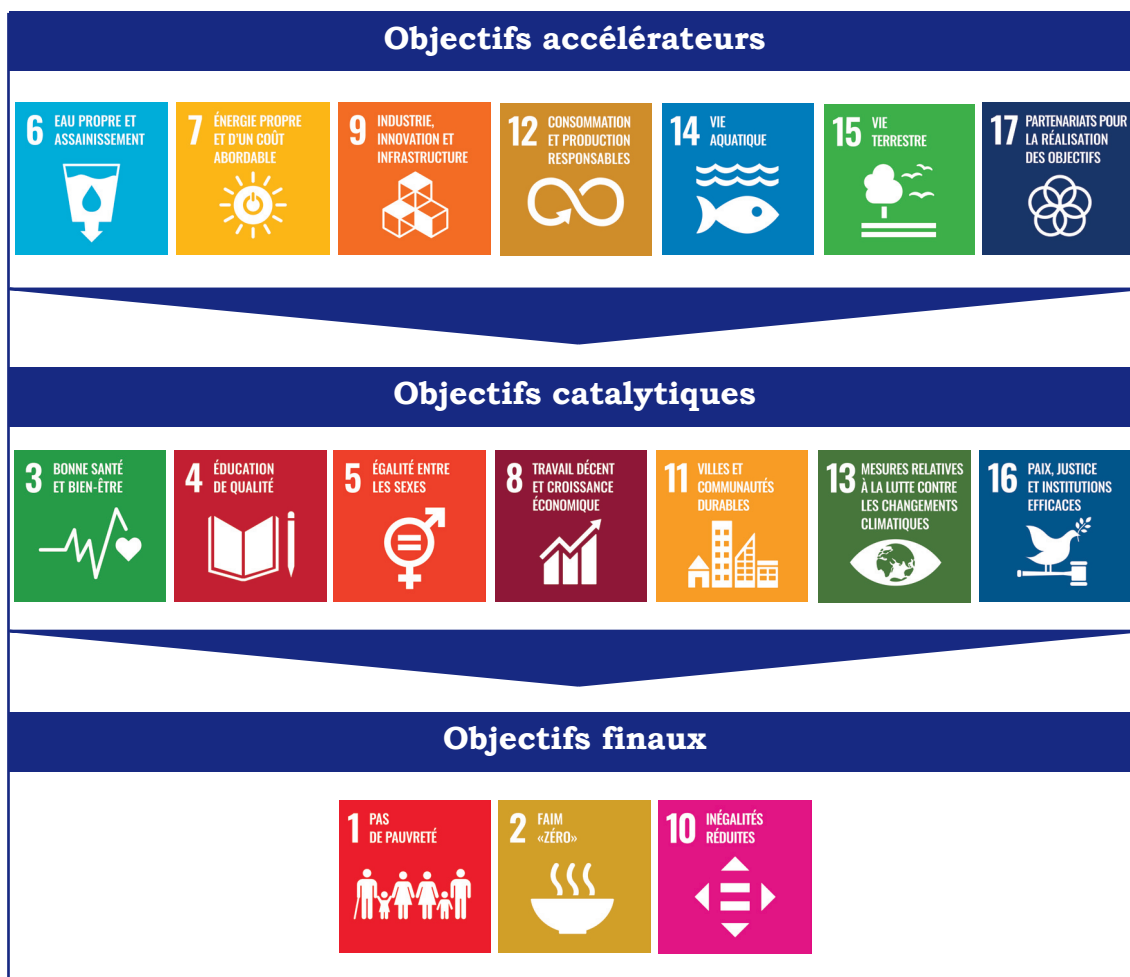


2. Objectifs de la priorisation locale

L'objectif est d'identifier et de prioriser les interventions stratégiques, les goulots d'étranglement, les solutions d'accélération, et d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions pour l'atteinte des cibles prioritaires au niveau des Régions pour l'atteinte des ODD.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local
- Identifier les interconnexions entre les 64 cibles prioritaires au niveau national et les domaines des ODD au niveau régional/local en vue d'une coordination multisectorielle potentielle
- Faire le matching des priorités stratégiques contenues dans les plans/stratégies régionaux avec les 64 cibles prioritaires des ODD comme préalable à l'identification des paquets d'intervention dans les Régions
- Identifier et investir dans des **objectifs « catalyseurs »**, qui mobilisent d'une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont une capacité à fortement impacté la réalisation d'autres objectifs – domaines d'intervention avec effets multiplicateurs (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 11, ODD 13 et ODD 16).
- Assurer l'appropriation institutionnelle au niveau décentralisé des cibles prioritaires locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles au niveau local)



3. Démarches méthodologiques

La démarche méthodologique de la priorisation locale des ODD doit être participative et permettre d'obtenir le consensus des parties prenantes impliquées autour des différents outputs attendus.

A cet effet, elle est axée sur les phases suivantes :

Phase 1 : Cadrage de l'intervention avec le PNUD et le Partenaire national de mise en œuvre

Les acteurs clés à impliquer dans le processus et les besoins en concertation dans les 10 régions sont identifiés dans cette première phase

Phase 2 : Lancement du processus de localisation des ODD

A. Atelier d'information et de dialogue avec les principaux acteurs et formation d'une équipe de facilitateurs (cadres des ministères et techniciens en charge de la localisation des ODD) sur la démarche d'intégration des ODD dans la planification locale

- Les pools de facilitateurs sont informés sur le cadre de l'Agenda 2030, les ODD et cibles prioritaires du pays
- Les facilitateurs appréhendent la dimension intégrative des ODD (liens et effets) dans le contexte de Madagascar
- Des critères de priorisation/contextualisation des ODD sont définis, en s'inspirant des modèles et outils existants et validés.
- Les bases des systèmes régionaux d'accompagnement sont établies
- Les leaders des Régions et les cadres des ministères d'appui connaissent les enjeux du processus et s'engagent à assurer la maîtrise d'ouvrage de la localisation des ODD
- Les séquences du processus, les mécanismes de concertation régionale et les rôles des parties prenantes sont validés
- Les entités territoriales représentatives de la diversité de chaque région sont identifiées

B. Analyse des besoins des populations et collecte des données sur les indicateurs des cibles prioritaires et les bonnes pratiques

- Le niveau de prise en compte des ODD dans les plans régionaux existants est évalué
- Les principaux besoins des différents groupes d'acteurs et entités géographiques des régions sont analysés
- Les données sur les indicateurs des cibles prises en compte par les plans régionaux de développement sont collectées

Phase 3 : Exercice de priorisation des cibles des ODD et de cartographie des sources de données pour le suivi des progrès

C. Ateliers de priorisation des cibles des ODD par région réalisés

- Les cibles prioritaires des ODD et les mesures pertinentes pour les atteindre sont identifiées avec les leaders des Régions, les cadres des ministères et les techniciens formés

D. Réaliser une analyse croisée entre les besoins recueillis lors des diagnostics participatifs et les cibles prioritaires identifiées

- Les convergences, les spécificités locales et les points de tensions potentielles sont identifiées
- Les bonnes pratiques dans la satisfaction inclusive des besoins des populations et les capacités de maîtrise d'ouvrage sont analysées
- Les mesures appropriées pour atteindre les cibles et les moyens de mise en œuvre sont identifiés

E. Mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans les 10 régions

- Les indicateurs de suivi des progrès réalisés sont identifiés
- Les sources et systèmes de collecte de données existants sont décrits
- Des propositions pour le suivi des progrès réalisées sont formulées

F. Rédaction des rapports de priorisation pour chacune des 10 régions

- Les recommandations pour la consolidation et la pérennisation du leadership régional et local pour l'ancrage des ODD sont formulées ;

G. Atelier d'identification des paquets d'interventions prioritaires en cohérence avec les cibles régionales prioritaires

- Les cibles prioritaires au niveau de chaque région sont validées
- Les paquets d'interventions prioritaires dans chaque région sont identifiés en cohérence avec les cibles régionales prioritaires.



Annexe 2.

Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

1. L'alignement comme préalable

L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles priorisées au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'intérêt de cet exercice est d'avoir un aperçu global des cibles qui n'ont pas suffisamment été intégrés dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement.

La sélection des cibles à prioriser dans une région sur la base de la liste des 64 cibles priorisées au niveau national repose sur la logique suivante. La mise en œuvre d'un plan de développement durable dans une région donnée doit contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable. A ce titre, le plan régional doit d'une part correspondre à une déclinaison régionale de la stratégie nationale, et d'autre part reprendre à son compte la mise en œuvre dans la Région de toute politique sectorielle. Ainsi, les cibles priorisées au niveau d'une région doivent faire partie de celles priorisées au niveau national. En d'autres termes, les cibles non priorisées dans la Région doivent être celles qui concernent exclusivement les autres régions ou dont l'atteinte relève de la prérogative du pouvoir central uniquement.

L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA¹), un des outils de la MAPS (Mainstreamings Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet.

2. Bref aperçu de l'Analyse Rapide Intégrée (RIA)

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développements régionales et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2.

Le RIA 1 (voir figure 1) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les domaines/objectifs stratégiques essentiels tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine/objectif stratégique précis.

¹Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)

Figure 1 : Le RIA 1

ODD non pris en compte dans les PSPP ODD non applicable Pas de synergie inter-sectorielle

Objectif stratégique PRD	Partie I : ODD 1 - ODD 6																												
	1 PAS DE POUVOIR			2 FAIM ZÉRO			3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			4 ÉDUCATION DE QUALITÉ			5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES			6 ÉAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT													
Objectif stratégique PND	1.1	1.2	1.3	1.5	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.7	3.8	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	5.1	5.2	5.3	5.5	6.1	6.2	6.5	
Gouvernance																													
Etat de droit et ordre public																													
Gouvernance, développement local																													
Système bancaire et financier																													
Potentiel d'échanges inter-régionaux																													
Potentiel rural et urbain	X							X																					
Capital infrastructural et équipement territorial								X																					
Potentiel rural et urbain	X																						X	X					
Revitaliser le tissu industriel																													
Capital social									X	X																			
Capital social										X																			
Potentiel rural et urbain										X																			
Capital social															X	X						X	X						
Potentiel rural et urbain																	X												
Formation technique et professionnel																	X												
Eau potable, hygiène et assainissement																													
14 Capital social																													
Culture, sport et culture																													
Jeunesse, sport et culture																													
16 Jeunesse, sport et culture																													
Potentiel rural et urbain	X	X	X	X																									
Protection sociale, emploi et revenu																													
17 Potentiel rural et urbain																													
Ressources naturelles																													
18 Ressources naturelles																													
Ressources naturelles et développement																													
OC, risques et catastrophes naturelles																													
Capital naturel et écosystèmes durables																													
19																													



En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 sont colorées. La couleur orange indique les cibles ODD dont la mise en œuvre n'est programmée dans aucun document de planification de la Région ; de fait, aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 2) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales. Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- Les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- La stratégie/projet/programme nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- Les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- Les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- Les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

Figure 2 : le RIA 2

ODD/Cibles	Encodage		Domaine / Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P ₁₁₃ Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P ₁₁₃ Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période					

Annexe 3.

Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional / local

La priorisation des ODD au niveau local a été principalement basée sur l'appréciation de critères bien définis suivi d'une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement ; une analyse discursive basée sur le fait que la cible ai un lien avec un enjeu régional.

Les cibles ont été dans un premier temps appréciées à travers trois différents filtres que sont :

- **Pour le filtre 1**, il s'agit d'évaluer « **le niveau d'alignement/intégration de la cible** » ou la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la Région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.
- **Pour le filtre 2**, il s'agit d'évaluer « **la pertinence de la cible pour la Région** » ou la mise en œuvre de la cible par la Région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la Région.
- **Pour le filtre 3**, il s'agit d'évaluer « **la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible** » et de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la Région.

Les critères d'appréciation des cibles à travers chacun des filtres sont présentés dans le tableau suivant :

Niveau de Filtre	Critère de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux)
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte ou qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la région
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponible pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjoint un niveau d'appréciation décliné en 3 niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la consolidation des niveaux pour l'ensemble des 3 filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation finale si la cible est retenue comme prioritaire ou non).

A cet effet, une matrice de priorisation régionale/locale des ODD a été élaboré pour la consolidation finale ayant en colonne les ODD et cibles, les critères dans chaque filtre et le niveau d'appréciation et la décision finale. Chaque niveau d'appréciation au niveau de chaque critère fait l'objet d'une justification objective et être documenté pour assurer l'objectivité de la démarche méthodologique.

Travaux de priorisation proprement dits

Quatre groupes thématiques autour des ODD ont été constitués afin de procéder à une évaluation du niveau d'alignement entre le cadre local de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'une part et pour le processus de priorisation d'autre part.

Il s'agit des groupes thématiques respectivement : Social, Economique (Prosperité), Environnement et Institutionnel. Répartition en 4 Groupes de travail :

- Développement du capital humain (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 7, 8, 9, 10 et 11)
- Environnement et cadre de vie (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 12, 13, 14 et 15)
- Paix, Institutions et Gouvernance (Acteurs des secteurs en lien avec ODD 16)

Chaque équipe de facilitateurs dans chaque région s'est mis au travail selon les critères et méthode développés au cours de l'atelier de renforcement de capacité pour la finalisation de la priorisation des cibles ODD avec les acteurs de développement au niveau local ; ces acteurs étant répartis dans les quatre groupes. Dans chaque groupe de travail, la démarche pratique d'utilisation des filtres est décrite ainsi qu'il suit :

1. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 1

Identification des cibles ayant un enjeu local ou critère 1

Un document de développement d'une région (PRD, SRAT, etc.) est a priori décliné en différents axes stratégiques, qui eux-mêmes sont ventilés par objectifs, constitué chacun d'activités.

L'identification des cibles ayant un enjeu local a été réalisée par une lecture minutieuse de chacune de ces activités, ligne par ligne par le groupe de travail dans tout document disponible sur le développement de la Région. Le but est d'identifier la ou les cibles, qui peuvent être atteintes par la mise en œuvre de l'activité, ou encore, dont la mise en œuvre de l'activité requiert la prise en considération de la ou les cibles. Ceci permet donc d'identifier toutes les cibles prioritaires au niveau national qui sont en même temps citées en référence dans tous les documents de développement de la Région. Ce qui nous indique l'ensemble des cibles qui remplissent le 1er critère.

Première appréciation d'une cible

Pour ce qui est de l'appréciation, pour le filtre 1, elle se fait en fonction de la vérification de deux critères, le 2ème et le 3ème.

Pour le critère 2 : il s'agit de voir quelles sont les cibles ayant un effet « catalyseur », c'est-à-dire dont les ODD correspondants (3, 4, 5, 8, 11, 13, 16) sont influencés d'une part par l'atteinte d'un ODD du groupe dit des accélérateurs (ODD 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17), et qui ont aussi un impact sur un autre groupe d'ODD (les Objectifs finaux comme 1, 2 et 10).



Il en sera de même de ceux qui ont un impact direct dans l'amélioration des conditions sociales de base et ou dans le relèvement du niveau de vie dans la Région. Dès lors que l'une de ces deux assertions est vérifiée alors on dira que le critère 2 est répondu positivement (par oui), autrement la réponse est non, ou négativement.

Toutefois, il se pourrait qu'il y a des cas où une cible n'est pas prise en compte dans le PRD et tout autre document de développement de la Région, alors qu'elle est hautement appréciée pour les deux autres critères du Filtre 1 (2ème et 3ème critère), alors il faudrait continuer la démarche en cascade et évaluer l'appréciation de la cible à travers les 3 autres critères du Filtre 2. A l'issue de cela, le résultat final pour la décision de prioriser la cible dépendra de la réflexion discursive au sein du Groupe par rapport au résultat de l'appréciation de chacune des 2 filtres.

En d'autres termes, dès que l'une de ces deux assertions citées précédemment est vérifiée alors le critère 2 est considéré comme rempli.

Pour le critère 3, il sera considéré comme rempli pour les cibles contribuant à l'atteinte de deux dimensions différentes du développement durable (économie, sociale et environnementale), et non autrement. Les cibles qui contribuent à l'atteinte d'au moins deux dimensions (dont la leur) sont les suivantes :

- De la gouvernance : 16.2, 16.5, 16.6, 16.7 ;
- De l'économie : 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.3, 10.2 ;
- Du sociale : 1.3, 2.1, 2.3, 2.4, 3.3, 4.7, 5.1, 5.3 ;
- Du capital naturel : 1.5, 12.2, 12.8 ;

Ces cibles agissent sur au moins une autre (qui comme elles sont déjà priorisées au niveau national) se trouvant dans une dimension autre que la leur, soit en étant un input de la cible impactée, soit en ayant un effet d'entraînement ou multiplicateur sur celle-ci (voir le tableau ci-dessous).

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
4.7	8.3	Input
6.1	11.1	
6.2	11.1	
6.5	11.3	
8.2	2.3	
8.7	5.2	
9.3	8.3	
1.3	11.2	Effet multiplicateur
2.1	11.2	
2.3	11.1 ; 11.2	
3.3	11.1	
5.1	10.2	
5.3	10.2	
8.3	4.4	
8.9	11.4	
9.1	11.2	
10.2	4.5	
10.3	4.3	
12.2	11.1	
12.8	4.7	



Cibles	Cibles impactées	Type de lien
1.5	13.1 ; 13.2	Effet d'entraînement
2.1	13.1 ; 13.2	
2.4	13.1 ; 13.2	
16.2	5.1	
16.5	10.2	
16.6	10.2	
16.7	10.2	

Finalement, en fonction des réponses, l'appréciation d'une cible doit être faite selon les exemples dans le tableau ci-après.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

2. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 2

Après le premier filtre ou première grille d'appréciation d'une cible priorisée au niveau national et ayant un lien avec un enjeu de développement local, une deuxième appréciation doit être faite. Elle se réfère au filtre 2. Elle sera faite à la lumière de la vérification des conditions suivantes appelées critères 4, 5, et 6 :

- L'atteinte de la cible relève-t-elle de la compétence de la Région selon les textes ? (réponse oui/non) ;
- Existe-t-il au moins une potentialité dans la Région qui sert de levier pour l'atteinte de la cible, ou la Région possède-t-elle un avantage comparatif (performance en matière de mise en œuvre) qui permet l'atteinte de la cible (réponse oui ou non) ;
- Est-ce que la cible correspond à un enjeu ou une priorité régionale (réponse oui ou non).

L'idée est qu'une cible retenue au critère 1 de lien avec un enjeu de la Région et qui répond positivement à chacune des trois conditions sur l'applicabilité par la Région du programme ou mesure correspondant à son atteinte, doit être hautement appréciée. Si une seulement des trois conditions n'est pas remplie alors l'appréciation sera moyenne. Par contre, dès que deux conditions au moins ne sont pas remplies alors l'appréciation doit être faible.

Le tableau suivant récapitule les cas possibles sur l'appréciation de la cible.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible
Cible p	Oui	Non	Non	Non	Faible



Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible q	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Oui	Haute (ex : cible 1.5 et cible 16.9)
Cible r	Non/Appréciation Haute	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible s	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible t	Non/Appréciation Haute	Non	Oui	Oui	Faible
Cible u	Non/Appréciation Haute	Non	Non	Non	Faible

3. Démarche d'utilisation du Filtre 3

Sur la base du principe appliqué pour la première et la deuxième appréciation de chaque cible priorisée au niveau national, et qui se trouve avoir un lien avec un enjeu régional (comme l'atteste un document de développement de la Région), une troisième appréciation peut être aussi faite. Elle se réfère pour la cible à l'existence ou non d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national. L'intérêt de l'existence d'un tel indicateur est que celui-ci aide pour le suivi de la mise en œuvre du programme permettant l'atteinte de la cible. Néanmoins, l'inexistence d'un tel indicateur ne doit pas remettre en cause la pertinence d'une cible.

4. Fixation des cibles priorisées au niveau régional

La sélection définitive des cibles priorisées au niveau de la Région doit se faire sur la base des appréciations faite à chaque cible ayant un lien avec un enjeu local de développement, en l'occurrence des appréciations faites aux filtres 1 et 2.

Une cible hautement appréciée aussi bien au filtre 1 et au filtre 2 doit être en priorité retenue pour la Région pour son programme de développement durable. Elle fera partie d'une première catégorie des cibles retenues. Ensuite, une cible hautement appréciée à l'un des deux premiers filtres et moyennement appréciée à l'autre sera priorisée dans un deuxième lieu. Il s'agit là de la deuxième catégorie des cibles retenues. Avec le même principe, une cible moyenne appréciée à chacun des deux filtres fera partie de troisième catégorie des cibles priorisées.

Au besoin une quatrième cible à retenir peuvent être constituées. Il s'agira de cibles qui sont hautement appréciées à l'une des filtres 1 et 2, et faiblement appréciées pour l'autre.

Mais la décision finale entre ces 4 catégories de cibles doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe en tenant compte des problématiques de la Région, des enjeux nationaux des ODD. En revanche, dès lors que la cible est faiblement appréciée à chacun des deux filtres alors elle doit être exclue des cibles priorisées dans la Région.

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
La décision finale doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	Cible retenue
Cible k	Moyenne	Haute	Cible retenue
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	Cible non retenue
Cible p	Faible	Moyenne	Cible non retenue
Cible q	Faible	Faible	Cible non retenue



Annexe 4.

Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions

GUIDE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DU PACKAGE D'INTERVENTION

1. Contexte

Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leurs mises en œuvre exigent de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches pangouvernementales en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. C'est dans ce cadre que le PNUD Madagascar a initié la présente méthodologie qui permettra in fine de définir les packages d'interventions intégrés qui adressent les préoccupations de plusieurs cibles interdépendantes. La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « nput-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

2. Concepts et définitions

Un package d'interventions intégrés est un ensemble constitué d'une part d'un paquet de cibles intégrées (qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement) et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

3. Objectifs

L'objectif du processus d'identification des packages d'interventions est de se baser sur les liens d'interrelations entre les cibles ODD prioritaires en vue de les regrouper en des paquets de cibles intégrées assorties des interventions pertinentes pour leur mise en œuvre.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par Région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la Région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

A cet effet, les tâches suivantes seront réalisées :

- Regrouper les cibles prioritaires en des paquets de cibles intégrées ;
- Hiérarchiser les paquets de cibles intégrées selon leur degré d'importance pour la Région ;
- Pour chaque paquet de cibles intégrées :



- Identifier les goulots / obstacles à sa mise en œuvre ;
- Identifier les solutions pour la résolution des goulots ;
- Définir pour chaque solution les mesures, actions, investissements à entreprendre ;
- Estimer les coûts de chaque intervention ;
- Estimer les délais pour la réalisation de chaque intervention ;
- Hiérarchiser les interventions ;

4. Approche méthodologique

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs. Le processus d'identification des packages d'interventions se déroulera en quatre étapes qui sont :

Etape 1 : Constitution des paquets de cibles intégrées

La constitution des paquets de cibles intégrées sera réalisée avec l'analyse input/output développée par El Hadji Fall (UNDP) et Eunice Kamwendo (UNDP). Il faudra dans un premier temps (i) identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont catalyseurs au regard de l'analyse "input-output". Ensuite il faudra (ii) identifier pour chacune des cibles catalyseurs des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible catalyseur, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendants. Pour finir, (iii) il faudra regrouper certains paquets de cibles au regard des liens d'interdépendances entre leurs cibles catalyseurs ; on s'inspire dans ce cas de la théorie input / output tout en tenant compte des réalités / spécificités de la Région d'étude.

A cette étape, l'équipe de travail hiérarchisera / priorisera les paquets de cibles intégrées au regard de leurs importances pour la Région. Une première hiérarchisation / priorisation sera réalisée par tous les participants à la réunion au regard de l'acuité de la problématique que pose le paquet de cibles pour la Région. La hiérarchisation des paquets sera finalisée /validée par l'ensemble des participants à la séance plénière de présentation des travaux des groupes de travail ; il faut donc consacrer suffisamment de temps à cette séance de présentation en plénière des résultats des groupes de travail.

Etape 2 : Identification des goulots et proposition de solutions

Pour chaque paquet de cibles intégrées, l'équipe de travail aura à identifier la problématique de développement. Il s'agit d'identifier les goulots / obstacles à la mise en œuvre des packages dans la Région. Une analyse diagnostique de la problématique de développement qu'incarne le paquet de cibles sera réalisée. Cette analyse diagnostique devra être le plus contextualisé possible ; elle doit être soutenue par les statistiques et ou les faits stylisés (faits marquants et caractéristiques de la Région). A partir de l'analyse diagnostique, l'équipe de travail procèdera à la définition des approches de solution.

Etape 3 : Identification des interventions à mettre en œuvre

La troisième étape du processus d'identification des packages d'interventions sera consacrée à l'identification des interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser les paquets de cibles intégrées. Pour chaque paquet de cibles intégrées, et au regard de l'analyse diagnostic et des solutions, l'équipe de travail aura à proposer les projets /programmes assorties d'activités principales à réaliser. Les projets / programmes ne doivent pas être spécifique à une cible donnée ; ils doivent permettre de matérialiser les liens d'interactions entre les cibles du paquet en vue de capitaliser leur effet d'entraînement. Il faut absolument tenir compte de liens entre les cibles du paquet lors de la définition des activités de chaque intervention. Il y a une question importante à se poser à chaque fois : quelle est la cible à toucher / mettre en œuvre pour impacter positivement le plus grand nombre de cibles du paquet ? Une seconde question à se poser est la suivante : quelles sont les actions / activités à



programmer pour la présente intervention pour tenir compte des liens entre les autres cibles du paquet ? Ensuite pour chaque intervention / projet, l'équipe de travail va définir le délai de mise en œuvre et les coûts estimatif par année. Il s'agit de réaliser le costing de la mise en œuvre de chaque paquet de cibles intégrées.

Etape 4 : Hiérarchisation des interventions

L'équipe de travail procédera enfin à la hiérarchisation des interventions au sein de chaque paquet de cibles intégrées. Cette hiérarchisation consiste à identifier les interventions /cibles ODD sur lesquelles il faudra agir pour avoir le plus d'impact positif sur les autres cibles du paquet. On se posera la question suivante : qu'est ce qu'il faut toucher / bouger pour faire évoluer de façon positive la majorité des cibles sinon l'ensemble du paquet. Enfin, le résultat des travaux d'identifications des packages d'interventions est présenté dans le tableau ci-après.

Paquet	Goulots / problématique de développement	Solutions	Mesures, Actions ou investissements	Enumérer les activités phares de l'intervention/ mesure/ investissements	Délais	Cibles	Définir les éléments du coût : la zone à impacter, l'effectif de la population cible ; l'acuité du problème etc.	Coût par année	Urgence/ hiérarchisation des activités	Commentaires sur les activités /actions (note explicative : le pourquoi du choix de l'action)	Observations générale
Paquet 1						Cible i, j					
						Cible i, j					

5. Conclusion

Le processus d'identification des packages d'interventions a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD pour la Région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Il s'agira d'un document stratégique de mobilisation financière pour la mise en œuvre des ODD dans la Région.

La mise en œuvre des ODD sera réalisé sous le leadership du Chef de la Région / Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa Région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD de la Région. Deux ateliers de suivi du plan d'action de mise en œuvre des ODD peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités au cour duquel il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs seront appelés à prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la Région.

Références

Le Blanc David (2015).

"Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets". D ESA Working Paper No. 141 ST/ESA/2015/DWP/141.

Rawls John (1999).

"A Theory of Justice", revised edition. Belknap Press; Revised edition (September 30, 1999).

United Nations (2015).

"The Millennium Development Goals Report 2015". New York.

Weitz Nina (2014).

"Cross-sectoral integration in the Sustainable Development Goals: a nexus approach". Stockholm Environment Institute. Sweden.



Annexe 5. Liste des acteurs régionaux

N°	Noms et prenom	Fonction
1	MAHATODY Adrien Pierre	Adjoint au Chef de District Iakora
2	RASANJIFERAHASINA Herman	Maire Iakora
3	RAZAFINJAZA Heriamanana	Maire Volambita
4	RALAIVAO Paul	Maire Agnalavoka
5	IARINA Modeste	Maire Soamatasy
6	JOEL Jean de Dieu	Maire Satrokala
7	MIONJO EmilsonPhilippon	Maire Ranohira
8	RAKOTONIRINA Alexandre	Maire Menamaty Iloto
9	ANDRIAFANANTENANA Ela Cyrille	Maire Agnalaliry
10	ANDRIANJAFY Célestin	Maire Mahasoa
11	ANDRIAMBOAVONJY Jules Cadet	ONG St Gabriel
12	RAZAFIMAHATRATRA Eric Francis	Journaliste de la Région Ihorombe
13	BELAHY Theophile	SG de la Région Ihorombe
14	RAJAONARISON Tiana Richard	Directeur des infrastructures et de développement
15	MARIJAONA Mahafaly	Chef de Service Ressources Humaines
16	NDRIAMITOAHA Vahoasy Bernardin	Chef de service Programmation et Suivi-Évaluation
17	RAKOTOBE Hasina Andriantsiory	Chef de Service Aménagement du Territoire
18	RAKOTONIRAINY Petera David	Chef de Service des Infrastructures, du Patrimoine matériels
19	ALMINE Isaïe	Préfet Région Ihorombe
20	RAZAFITSARANDRO Oustine	Délégués
21	NAMBO Emilson	Maire Ihosy
22	RIVOARIMANANA Jean Christian	Directeur Régional de l'Enseignement Technique Ihorombe
23	RAZAFINARIVO Taminjanahary	Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire
24	RAZAFINDRAKOTO Sylvain	Directeur Régionale de l'Education Nationale Ihorombe
25	ANDRIANOTRONONIFOKO Lalaina	Directeur Régionale de la Santé publique Ihorombe
26	RAKOTORAHALAHY Joeliharisoa	Représentant Régional de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
27	ANDRIAMBOLONOSY Robinson	Directeur Régional de l'Energie et des Hydrocarbures
28	LAHIMASY Von	Directeur Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
29	KAZY Eltine	Directeur Régionale du Travail, de la Fonction Publique
30	RAZAKAMAHANORO Lala Arlali	Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable
31	HERINAIVO Henri Rodrigue	Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports Ihorombe
32	RALAHY	Office Régionale de Nutrition
33	RAMAMINIRINA Solofoniaina	Groupement Gendarmerie
34	RAKOTOSEHENO Haritsito	CNaPS
35	RAFANOMEZANTSOANANTENAINA	Directeur Régional de la Communication et de la Culture
36	RANDRIAMAMPIONONA S. Florent	Chef de service régional forêts
37	ANDRIAMAROMISA Remi	Association FERT
38	MANAY Arson Fleuris	RPROSCI
39	TSIRIMANA Donné	Maire Irina
40	MAMIBERY Jean Rémi Elvin	Chef de Service Economie et Plan Ihosy
41	TSAMBANY	Maire Ambia
42	RAKOTOVAO Andriamihaja Henry	Chef district Iakora



